Voix, humour, tendresse et énergie déferlent du 6 novembre au 2 décembre *avec Le Mois de la chanson* > *Page 16*

SMH MENSUEL 388

Novembre 2015 - Ville de Saint-Martin-d'Hères - Journal municipal d'information

Accessibilité

Agir, ensemble

Pages 8 et 9

Environnement

Sous les pavés… la nature

◗ *Page 10*

Web TV

L'actualité martinéroise en vidéo

◗ *Page 11*

Élaboration du PLU

La concertation se poursuit

◗ *Page 12*

Espace culturel René Proby

La nouvelle salle a ouvert ses portes

◗ *Page 20*

Retrouvez-nous sur saintmartindheres.fr

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Valoriser les projets des habitants !

© P.P.A

L'AGENDA

Du 6 novembre au 2 décembre
Mois de la chanson
L'heure bleue ◆

Mercredi 11 novembre
Commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale
À 11 h - Monument aux morts de la guerre 1914 - 1918 (Village) ◆

Jeudi 19 novembre
Vernissage de l'exposition de Marie-Noëlle Pécarrère et Dominique Lucci
À 18 h 30 - Espace Vallès ◆

Samedi 21 novembre
Commémoration du génocide arménien
Plantation d'un grenadier
À 10 h 45 - Place de la République ◆

Mardi 24 novembre
Conseil municipal
À 18 h - Maison communale ◆

Mercredi 25 novembre
Nocturne de l'engagement associatif
À 19 h - L'heure bleue ◆

Mercredi 2 décembre
Repas de Noël des retraités
À 12 h - L'heure bleue ◆

Mercredi 2 décembre
Illuminations de la place Karl Marx
À 16 h 30 : déambulation lumineuse et musicale - départ maison de quartier Fernand Texier
À 17 h : *Kabaravan*, Cie Vox International Théâtre
Place Karl Marx ◆

Jeudi 3 décembre
Restitution des initiatives jeunes
À 18 h - Pôle jeunesse ◆

Mercredi 9 décembre
Repas de Noël des retraités
À 12 h - L'heure bleue ◆

Jusqu'au 18 décembre
Au bonheur des plumes et des poils
Dans tous les espaces de la médiathèque ◆

SMH Mensuel : Vous avez inauguré, samedi 17 octobre, l'Espace culturel René Proby. Ce fut une réussite et un moment très chaleureux qui a suscité un engouement fort des habitants du quartier. Comment avez-vous vécu cet événement ?

David Queiros : L'inauguration de l'Espace culturel René Proby a été à la hauteur de nos espérances. L'implication très forte des associations de quartier, culturelles – notamment celles qui se sont impliquées dans le comité de liaison –, de la population, des services municipaux, a porté ses fruits. J'ai été particulièrement touché par l'adhésion des Martinérois au concept de cette nouvelle salle. La culture est essentielle à l'émancipation de chacune et de chacun d'entre nous et j'ai la conviction que cet équipement sera moteur dans le renforcement du lien social du quartier et, plus globalement, de la ville. Cet événement a été aussi l'occasion de rendre une nouvelle fois un bel hommage à René Proby.

SMH Mensuel : La ville s'est dotée d'un nouvel outil de communication numérique. SMH Web TV est en ligne depuis trois mois. Pourquoi le choix de ce nouvel outil ?

David Queiros : L'objectif essentiel de la Web TV est la valorisation des projets, événements initiés par les habitants. L'outil vidéo est l'un des meilleurs révélateurs de la richesse et de la diversité des actions portées dans notre ville. À l'ère du numérique et de l'image, il était devenu primordial que nous développions cet outil. Aujourd'hui, il est avéré que l'image a un impact tout aussi fort que la parole ou l'écrit. Nous avons franchi un pas qualitatif, en réponse à l'attente des habitants. SMH Web TV est plus souple, plus adaptable, à la portée de tous, où que l'on soit dans le monde, et correspond aux tendances actuelles. L'avis des internautes martinérois permettra de la faire évoluer. Nous nous efforçons continuellement d'améliorer nos outils internet afin d'être en adéquation avec l'évolution des pratiques. Ainsi, nous sommes en train de repenser notre site internet afin qu'il soit plus simple et plus accessible.

SMH Mensuel : Le conseil citoyen des quartiers Renaudie, Champberton et La Plaine se réunira au mois de novembre. Où en êtes-vous de la démarche engagée ?

David Queiros : L'enjeu du conseil citoyen est de permettre à la population de devenir actrice de l'élaboration du contrat de ville. Indépendant, d'expression libre et garant de neutralité, le conseil citoyen s'appuiera sur l'expertise des Martinérois (habitants, associations, acteurs locaux) pour travailler avec la ville, y compris dans les commissions municipales, et ses partenaires. Aujourd'hui, un certain nombre d'habitants se sont d'ores et déjà portés volontaires pour devenir membres constitutifs de cet organe participatif. Je m'en réjouis et je les remercie. Les agents de la ville sont par ailleurs en train de rencontrer les personnes tirées au sort sur les secteurs Champberton et La Plaine afin de les associer, si elles le souhaitent, à cette démarche. Ce conseil citoyen s'inscrit ainsi dans la continuité des démarches engagées par la ville (ateliers participatifs et concertations avec les habitants). Il sera par ailleurs invité, une fois par an, à s'exprimer au Conseil municipal ◆ Propos recueillis par ACB

SMH mensuel n° 388 - Novembre 2015
Journal municipal d'information - CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex - Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr - **Directeur de la publication :** David Queiros
Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier - **Rédactrice en chef :** Nathalie Piccarreta - **Rédaction :** Gaëlle Cheurlin, Emmanuelle Cony, Nathalie Piccarreta, François Roquin, Danielle Maurel-Balmain - **Mise en page :** Emmanuelle Piras, Laurène Siméan - **Photos :** Patricio Pardo-Avalos. Photo Une : Patricio Pardo-Avalos.
Courriel : nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr
Dépôt légal 06.11.15 - Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 900 exemplaires - Publicité : 04 76 60 74 02.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le conseil citoyen, mode d'emploi

Le conseil citoyen sur le secteur Renaudie, Champberton, la Plaine est en cours d'élaboration. Instauré par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014, il renforce le pouvoir d'agir des habitants dans les quartiers prioritaires. Enjeu majeur de la réforme du contrat de ville, le conseil citoyen sera un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins de la population. La 2e réunion avec les habitants, qui s'est déroulée en septembre, a défini le cadre d'organisation de cette instance, qui sera opérationnelle dès 2016.

© P.P.A

Le conseil citoyen permet d'associer la population à l'élaboration, au suivi et au bilan des contrats de ville. Le contrat de ville est le cadre unique de l'intervention des pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires. À Saint-Martin-d'Hères, il s'agit du secteur Renaudie, Champberton, La Plaine. Il a pour vocation d'améliorer la vie quotidienne de la population des quartiers prioritaires et de favoriser l'égalité des chances entre tous les habitants d'une même collectivité. Pour cela, les champs d'intervention s'ordonnent autour de l'égalité, de la citoyenneté, du vivre ensemble, de l'amélioration du cadre de vie et du développement économique. Associer les habitants, via le conseil citoyen, à l'élaboration du contrat de ville, favorise l'expression des usagers aux côtés des acteurs institutionnels, tout en légitimant leur parole.

Qui participe et comment

Lors de la réunion du 19 septembre, les avancées dans l'élaboration du cadre réglementaire du conseil citoyen ont été présentées et discutées avec les participants. Cette instance doit être composée d'habitants à la fois tirés au sort et volontaires, ainsi que d'acteurs locaux du territoire concerné. Lors de l'appel à candidature effectué en juin, 22 personnes se sont déclarées volontaires. Il a été acté, durant la réunion, que l'ensemble de ces candidats déclarés siégeront au conseil citoyen. Les volontaires étant tous issus du secteur Renaudie, le tirage au sort a été effectué sur les secteurs encore non représentés (Champerton, la Plaine). Les acteurs locaux quant à eux, sont représentés par des membres des associations Baz'Art(s), Fambala, Terrasses Renaudie et par un syndicat de copropriété. La liste définitive des participants fera l'objet d'un arrêté préfectoral. La durée de l'engagement est de six ans, un renouvellement des membres pourra intervenir afin de garantir une représentativité la plus large possible. L'organisation et le fonctionnement interne du conseil citoyen doit passer également par l'élaboration d'un règlement intérieur ou d'une charte qui précise le rôle, l'organisation, le fonctionnement et les missions du conseil dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité, de neutralité, de parité, d'indépendance, de pluralité, de proximité. La collectivité et la Métro accompagnent le conseil citoyen dans son démarrage en mettant à disposition des moyens à la fois humains, techniques et financiers. Pour le fonctionnement du conseil, la ville a dégagé un budget de 5 000 € en 2015 et mis à disposition une salle de réunion. La Métro prend en charge le volet formation des membres, qui débutera mi-novembre avec la Scop l'Orage, enfin l'État accorde 2 000 € par an.

Une instance en devenir

Début 2016, les premières rencontres entre la ville et le conseil citoyen seront organisées pour échanger sur le diagnostic du quartier, les enjeux et les actions déposées en politique de la ville. Le conseil citoyen va participer aux instances du contrat de ville, à l'échelle de l'agglomération et du territoire communal, soit 8 à 10 réunions par an environ. Le conseil pourra élaborer et conduire des projets, formuler des propositions, participer aux instances de pilotage, faire appel à l'expertise de personnalités extérieures. Le conseil citoyen est donc un outil innovant de proximité, les habitants pourront prendre la parole, être force de propositions afin d'améliorer le cadre de vie et le vivre ensemble ◆ GC

Composition du conseil citoyen
22 candidats volontaires, 4 acteurs locaux et 10 personnes tirées au sort.
Soit 80 % d'habitants et 20 % d'acteurs locaux ◆

CE QU'EN DIT...

Houriya Zitouni, adjointe à la politique de la ville

« Dans un contexte de défiance envers l'action publique, le conseil citoyen est un volet majeur de la réforme du contrat de ville. Initié par l'État et en lien avec la municipalité, le conseil citoyen est l'espace de parole, d'échanges et de co-construction pour tous autour de la vie du quartier. Les habitants seront les acteurs de la démarche de transformation de leur quartier. Compte-tenu de l'enjeu du projet de renouvellement urbain sur les secteurs Renaudie, La Plaine, Champberton, je suis particulièrement attachée à l'implication et à la place des habitants. Le conseil citoyen sera le lieu, où les projets relatifs à ce quartier pourront être débattus. Dès 2016, les membres de cette instance participeront à toutes les étapes de l'élaboration du contrat de ville : diagnostic, définition des enjeux et des priorités, programmation des actions, mise en œuvre, suivi et évaluation. Nous allons cheminer ensemble pour ce projet de territoire, c'est un grand chantier qui se poursuit avec les habitants pour ce quartier mais aussi pour la ville. »

◆ Propos recueillis par GC

1 Mercredi 23 septembre, la maison de quartier Louis Aragon organisait une journée portes ouvertes afin de valoriser les actions menées qui s'articulent autour de 3 pôles : l'accès aux droits, rompre l'isolement et développer le lien avec les habitants ◆

2 "L'anti-gaspi" était le thème du petit déjeuner à la maison de quartier Louis Aragon. En commun avec la maison de quartier Fernand Texier, l'association Équytable a proposé à la trentaine d'habitants présents un petit déjeuner anti-gaspillage, avec des produits locaux et de saison pour une consommation responsable et économique ◆

3 Place à l'imagination, la créativité et la concentration à l'espace Elsa Triolet qui devient le rendez-vous des petits créatifs dans le cadre des Histoires à bricoler. Au programme, ateliers créatifs et lectures d'histoires pour enfants dès 2 ans ◆

4 Mercredi 30 septembre s'est tenue l'assemblée générale du comité de Gières et Saint-Martin-d'Hères de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnaca) ◆

5 **6** Un mois après la rentrée scolaire, le maire David Queiros et les élus concernés ont visité les trois collèges et le lycée de la commune. L'occasion de rencontrer et d'échanger avec les différents responsables d'établissements ◆

7 Lors de la Journée internationale pour la non-violence, vendredi 2 octobre, Hichem Ben Haddou, Walid Boumedien et Franck Pouvin ont entamé la course relais pour la paix. Les trois relayeurs avaient pour mission de porter le message de paix, rédigé par le maire, jusqu'au Summum de Grenoble ◆

8 Toumi Djaidja est intervenu au collège Fernand Léger, lors de la Journée internationale pour la non-violence. Son discours de paix a trouvé un fort retentissement auprès des collégiens. Toumi Djaidja a insisté sur la notion de choix individuel : « *Le chemin qui reste à parcourir est énorme, oui, mais il ne tient qu'à vous... allons vers quelque chose qui rassemble, évitons ce qui divise* » ◆

9 L'atelier jardinage, animé par des agents du service des espaces verts pour les habitants de Renaudie et de l'Essartié, s'est déroulé mercredi 7 octobre à l'antenne GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité). Une excellente occasion pour savoir quoi, comment et quand planter à l'automne ◆

10 Dans le cadre de la Fête de la science, un atelier autour de la lumière était proposé à la médiathèque - espace André Malraux. Les démonstrations de jeux d'ombres et de lumières ont émerveillé les enfants ◆

11 **12** Sous un soleil radieux, la place Etienne Grappe avait un air de fête dimanche 11 octobre. Vide-greniers, batucada des enfants et démonstration de capoïera ont animé le quartier Renaudie toute la journée pour le plus grand plaisir des nombreux habitants présents ◆

13 Une formation à l'utilisation des défibrillateurs s'est déroulée à la maison de quartier Gabriel Péri. Une initiative essentielle car connaître le fonctionnement d'un défibrillateur et en avoir déjà manipulé un permet de ne pas perdre de temps lorsque chaque seconde compte pour sauver une vie ◆

14 La Semaine du goût était l'occasion d'un temps festif à la maison de quartier Fernand Texier autour de mets réalisés dans les différents ateliers cuisine. Les participants ont ainsi pu éveiller leurs papilles à de nouvelles saveurs ◆

15 Les écoles Romain Rolland et Condorcet ont participé à l'exposition éphémère *La grande lessive,* créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier. Le temps d'une journée, dans près de 100 pays, des œuvres sont accrochées, toutes avec pour thème "La tête à l'envers" ◆

16 Pour les vacances d'automne, l'accueil de loisirs du Murier a reçu des enfants de 3 à 14 ans. Dans un cadre champêtre et agréable, le centre du Murier propose des activités variées pour le plus grand plaisir des enfants ◆

ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri
38400 St Martin d'Hères
04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com

SEBB

Entreprise Générale de Maçonnerie

CONSTRUCTION • RÉNOVATION

RGE QUALIBAT

Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

LE BOIS ÉNERGIE
Le chauffage d'aujourd'hui qui pense à demain...

www.cciag.fr
L'énergie est notre avenir, économisons-la !
Compagnie de chauffage
le confort durable, tout simplement

www.pfi-grenoble.com

Décès et contrat obsèques

LA MISSION DE CONFIANCE

Les Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise s'engagent auprès de vous afin de vous apporter **l'écoute, le conseil, l'information loyale et la qualité de service** que vous êtes en droit d'attendre, permettant aux familles l'organisation complète de funérailles, ainsi que pour ceux qui le souhaitent, la souscription de contrats obsèques.

pfi

POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES DE LA RÉGION GRENOBLOISE

PFI adhère à l'Union du Pôle Funéraire Public

PFI adhère à la Fédération des EPL - Entreprises Publiques Locales.

Les PFI sont certifiées Qualité Sécurité Environnement pour l'intégralité de leurs services y compris le contrat obsèques.

Capital de 5 000 000 euros - Habilitation n°08 38 064 - RCS Grenoble 348 205 543 - ORIAS n° 07 030 554

Avenue du Grand Sablon - CS 60328 - 38702 La Tronche cedex
Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
04 76 54 43 43

TRAVAUX EN COURS

GRENELLE ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTATION THERMIQUE 2012

VIVRE À ST MARTIN D'HÈRES
2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE*

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

2 commerces À VENDRE

*Sous conditions de plafonds de ressources.

■ T3 à partir de 142 000 €* Place de parking couverte N°C103
■ T4 à partir de 179 000 €* Garage compris N°A201

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

FX COMMUNIK - www.fx-communik.fr - © Isère Habitat BLUEPRINT - Document non contractuel - Nov. 2013

AMÉNAGEMENTS À L'ESSARTIÉ

Un nouvel espace à vivre

Situé près du lycée Pablo Neruda partie prenante de l'aventure et intéressant de part sa situation et son potentiel en termes d'usages et de biodiversité, l'espace vert de l'Essartié est en passe de se transformer.

Florent Rocher, professeur de TCI, entouré de quelques-uns des élèves investis dans le projet. Devant, l'abeille qu'il reste à peindre avant son installation.

« *Au début, nous avions beaucoup d'idées pour aménager cet espace, mais certaines n'étaient pas suffisamment adaptées où coûtaient trop cher à réaliser* », confient d'une même voix Clément, Thomas et Jean, élèves de 1ère TCI (Technicien en chaudronnerie industrielle). Sous la houlette de leurs professeurs respectifs, avec leurs camarades de classe et ceux de la section EDPI (Étude et définition de produits industriels), ils ont répondu à l'appel lancé par la ville pour aménager un espace vert du secteur Essartié situé le long de la ligne de tramway. Un projet de "placemaking" consistant à "reconstruire des espaces oubliés et peu utilisés en partant du vécu des usagers, des usages en cours et des attentes, pour proposer des solutions légères et évolutives d'aménagement dans une optique de ville durable". Autant dire un vrai challenge pour les lycéens qui ont dû prendre en compte toutes ces contraintes et revoir un peu leur copie après la présentation faite aux habitants, de manière à bien "coller" aux attentes. Exit les bancs donc, mais bienvenue aux refuges pour la petite faune (un atelier de fabrication devrait être proposé aux habitants qui le souhaitent) ainsi qu'aux petits aménagements d'accès et d'esthétique. Bienvenue aussi, et surtout, aux jardinières à cultiver et planter, aux réalisations destinées à accueillir des plantes grimpantes ainsi qu'aux structures décoratives dont une ravissante abeille, symbole de développement durable et de biodiversité.

« *Au total, vingt-cinq élèves de 1ère sont investis dans le projet. Planifié sur deux ans, il leur permet de se projeter, de vivre une expérience concrète et valorisante, comme lors de la présentation de leurs propositions devant les élus de la ville et le proviseur du lycée* », explique Florent Rocher, professeur de TCI. Pressés de plonger à 100 % dans l'aventure, Clément, Thomas et Jean y voient de nombreux points positifs : « *Normalement, ce que nous réalisons dans le cadre de nos études finit à la poubelle. Là, nos créations seront utiles aux gens et les passants les verront, c'est très gratifiant. Nous vivons aussi l'équivalent d'une vraie expérience professionnelle, c'est très intéressant et formateur !* »

Jusqu'au mois de janvier, l'ensemble des élèves impliqués vont s'atteler à la fabrication des pièces, tandis que de leur côté les services municipaux vont se charger de confectionner les jardinières en bois. Tout devrait être fin prêt pour les premières plantations, en mars. Des habitants, mais aussi les tout-petits de la halte-garderie l'Essartié attendent de pouvoir se lancer dans le jardinage ! ◆ NP

SANTÉ-VOUS LA VIE

Un grand bol de bien-être !

Se chouchouter et souffler, renouer avec son corps, son physique et, l'espace de quelques heures, ne penser à rien d'autre qu'à soi et au temps présent. C'est exactement ce que proposait l'initiative Santé-vous la vie organisée au mois d'octobre par la maison de quartier Romain Rolland.

Genèse : d'un côté, le secteur adulte de la médiathèque - espace Romain Rolland qui, en effectuant des recherches, relève que les livres traitant de la thématique du bien-être (psychologie, diététique, yoga…) sont très empruntés au niveau du réseau des bibliothèques, suscitant aussitôt des idées d'animations de la part des bibliothécaires. De l'autre, l'action sociale de proximité dont l'envie de proposer une action sur la santé autour de la Journée internationale des femmes faisait son chemin… C'est de la convergence des deux qu'est né l'événement Santé-vous la vie. En puisant dans leurs réseaux respectifs, les professionnels de la maison de quartier ont réussi le pari de concocter un programme complet et varié, alternant ateliers (colorimétrie, soin des mains, réflexologie…), séances de découverte (qi gong, yoga…) et conférences-échanges (hypnothérapie, sophrologie…). Partenaire de l'événement, la MJC Village a pour sa part proposé une séance axée sur la réalisation de produits cosmétiques à faire soi-même avec des produits simples et naturels. La culture n'était pas en reste puisqu'une exposition *D'écorces et de sève* était à découvrir à la médiathèque ainsi qu'une sélection foisonnante de livres axés sur la thématique. Innovante et entièrement gratuite, l'initiative a fait l'unanimité et les activités ont très vite affiché complet ! Pour les organisateurs, ce succès a permis de mesurer l'importance que les gens accordent à leur santé, leur bien-être et le besoin qu'ils éprouvent de s'occuper d'eux dans une société où le stress est très présent. Santé-vous la vie a fait écho à l'amour de soi, la bienveillance, la confiance en soi… Un rendez-vous pour se faire du bien et partager du temps avec les autres participants ◆ NP

ACCESSIBILITÉ :

REGARDER LA DIFFÉRENCE AVEC LES YEUX D'UN ENFANT

Sensibiliser les enfants aux handicaps, à la différence, était l'objectif des quatre ateliers organisés dans les écoles élémentaires Ambroise Croizat et Saint-Just. Une classe de CE2/CM1 de chacune de ces deux écoles a participé à des activités avec des personnes porteuses de handicaps. Une démonstration de lecture en braille, un parcours "cannes blanches" avec une personne malvoyante, un échange avec Sophie Tourne qui a des difficultés de langage et un match de handi-basket avec un parcours en fauteuils roulants. Composés de petits groupes d'élèves, ces ateliers avaient pour vocation de sensibiliser les enfants à la différence et de leur apprendre à être attentifs à l'autre dans ses difficultés. Cette journée de sensibilisation s'inscrit dans le nouveau programme de l'enseignement civique et moral sur le respect de la différence. À un âge où les enfants sont très centrés sur eux-mêmes, comme l'a souligné Blandine Kermen, l'institutrice, ces actions concrètes en petits groupes, les incitent à être plus vigilants envers l'autre et à s'ouvrir sur le monde et les différences. Les enfants ont été touchés, gênés parfois, mais aussi curieux et concentrés. Ils ont participé activement aux ateliers, questionné avec intérêt et naturel les différents intervenants, portant leur jeune regard spontané et sans jugement sur les différences... ◆ GC

« J'EN AI POUR CINQ MINUTES », UNE EXCUSE TROP FRÉQUENTE

Se garer sur un trottoir le temps d'une course, *« juste cinq minutes »*, une excuse trop souvent entendue et qui malheureusement s'avère être un vrai obstacle pour les personnes en fauteuils roulants, mais également pour les parents avec des poussettes et les personnes âgées. L'Union de quartier Portail Rouge, l'APF (Association des paralysés de France) et l'Esthi (Établissement social de travail et d'hébergement isérois) ont souhaité sensibiliser les automobilistes à cette problématique. Pour cela, valides et personnes handicapées ont perturbé la circulation en plaçant des fauteuils roulants sur la chaussée, dans la contre-allée de l'avenue Gabriel Péri, forçant ainsi les véhicules à ralentir. Les participants ont distribué des tracts en demandant aux conducteurs : *« J'en ai pour cinq minutes, ça vous fait penser à quoi ? »*. Les automobilistes ont approuvé la démarche dans leur grande majorité. Une initiative forte de sensibilisation qui a pour objectif de faire évoluer les comportements afin de lutter contre les incivilités aux stationnements et pour une meilleure prise en considération du handicap dans le quotidien de chacun ◆ GC

DES SIGNES POUR LE DIRE

Mercredi 7 octobre l'association UniverSignes cultures visuelles a convié le public à un spectacle tout en gestes, *La corde à linge*. Une initiation à la langue des signes destinée à favoriser la rencontre culturelle entre sourds et entendants ◆

CLÔTURE SOUS LE SIGNE DE LA GRÂCE ET DE L'ÉMOTION

Salué chaleureusement par le maire, David Queiros, le Mois de l'accessibilité s'est achevé sur la scène de L'heure bleue avec *Elle… l'Autre* de la Cie Colette Priou. Une pièce de danse contemporaine pour trois danseuses, dont une en fauteuil roulant ◆

UN MOIS POUR SENSIBILISER

APRÈS-MIDI EN MUSIQUE !

Lundi 12 octobre, le logement-foyer Pierre Sémard a été rythmé par les chants des enfants du CRC - Centre Erik Satie et des groupes musicaux de l'Esthi (Établissement social de travail et d'hébergement isérois) et de l'Itep (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) Paul Langevin. Une après-midi à la croisée des différences et des générations ◆

DES SIGNES POUR LE DIRE

Des ateliers "Manières de percevoir le monde et de s'y exprimer" ont été proposés aux enfants. Parmi ces temps dédiés aux tout-petits figurait l'initiative "Différences et handicap" proposée en fin d'après-midi par la médiathèque - espace Paul Langevin. Bibliothécaires, conteuse des Arts du récit, enfants et parents, entendants et sourds ont pris place pour une séance de découverte de livres abordant avec tendresse, intelligence et humour le thème de la différence. Particularité ? Les gestes qui accompagnaient les paroles de la conteuse tandis qu'elle égrenait ses histoires ! Pas de quoi surprendre les enfants, les plus jeunes comme les plus grands, captivés et plongés dans un silence remarquable. Les signes définissant les animaux, les éléments de la nature, les émotions ont très vite "parlé" au public qui a su aisément les reproduire le moment venu.
Une belle séance à écouter autant qu'à regarder et pendant laquelle entendre semblait perdre de l'importance, les signes et l'intérêt portés aux autres, aux gestes et expressions prenant le dessus dans une "communion" capable de gommer les différences ◆ NP

RAPPORT DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ

Créée en 2010, la Commission communale pour la l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH) se compose d'élus, d'associations représentant les personnes handicapées et d'associations d'usagers. Chaque année, elle établit un rapport faisant le point sur l'avancement des travaux d'accessibilité réalisés dans la commune, sur le niveau d'accessibilité en général et sur les actions de sensibilisation menées auprès de la population. Cet état des lieux permet de bénéficier d'une vision globale du territoire, s'agissant aussi bien des cheminements piétons que de l'accès aux bâtiments publics, aux transports en commun (gérés par le SMTC), au logement… À titre d'exemple, en 2014, la commune a rendu accessible 1 330 mètres linéaires de trottoirs et 3 630 m² de parvis et places ; 43 des 60 carrefours à feux sont équipés en appareillage sonore ; 8 passages piétons supplémentaires ont été rendus accessibles ; 77 % des établissements recevant du public (ERP) ont été diagnostiqués (65 sur 90) et 17 % d'entre eux ont été mis en accessibilité (16). De plus, il y a maintenant un an, un abattement facultatif spécial à la base, au taux unique de 10 % sur la taxe d'habitation pour les personnes en situation de handicap ou d'invalidité a été voté par le Conseil municipal. Il est à noter également qu'en 2014 la CCAPH a souhaité mettre l'accent sur la dimension humaine et l'accès aux prestations. Aussi, les agents de la ville (36 personnes) et du CCAS (12 personnes) accueillant du public ont suivi une formation de sensibilisation aux questions du handicap. Cette action s'inscrit dans la volonté affirmée de traiter de l'accessibilité sous tous ses aspects. C'est aussi le cas du temps fort du mois d'octobre dont le contenu, élaboré avec des associations, des unions de quartier et des services municipaux, s'adresse à l'ensemble des habitants de tous âges et sans distinction ◆ NP

POINT DE VUE DE L'ÉLUE

Marie-Christine Laghrour,
adjointe à l'action sociale

« Je suis particulièrement fière en tant qu'adjointe à l'action sociale de porter la question de l'accessibilité et du handicap pour la ville et le CCAS, une délégation visant à œuvrer afin que chaque individu trouve sa place dans la commune, sans discrimination. En ce sens, le Mois de l'accessibilité constitue un temps fort de sensibilisation, porté et construit en partenariat avec les associations membres de la commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées, des services municipaux et des établissements scolaires, dont je tiens à souligner la participation et l'investissement grandissants.
Cette année, plusieurs animations ont concerné les collégiens, les écoliers mais aussi les tout-petits et les petits. Travailler auprès des plus jeunes, les adultes de demain, est un axe incontournable si l'on veut parvenir à construire pour l'avenir une société capable d'accepter les différences. J'ajouterais qu'au même titre que l'on rend nos bâtiments accessibles, j'aimerais que l'on rende accessible l'esprit des gens…
À long terme, mon plus grand souhait serait que l'on parvienne à ne plus avoir besoin de ces temps forts. Cela signifierait pour les personnes porteuses d'un handicap que notre société aurait réussi à les prendre en considération dans tous les domaines de la vie quotidienne. C'est ce à quoi travaillent tout au long de l'année la ville et le CCAS par la mise en place d'un accompagnent global des personnes porteuses d'un handicap, comme l'accès aux droits par exemple, ou encore par la formation, en 2014, d'une cinquantaine d'agents accueillant du public. » ◆ Propos recueillis par NP

ENVIRONNEMENT

Ville sans pesticides !

Les trottoirs laissent apparaître çà et là des "herbes folles", donnant une nouvelle image de la commune, certes moins disciplinée, mais qui réintroduit la nature en ville dans le respect des lois et de l'environnement. À chacun, dès lors, de changer son regard sur les espaces urbains et d'accepter qu'une place plus importante soit accordée à la flore et à la faune.

© P.P.A

Depuis des décennies, les communes veillent scrupuleusement à combattre les "mauvaises herbes". Ces plantes dont les graines portées par le vent ou les insectes profitent du moindre interstice pour s'épanouir. Empêcher que le végétal n'envahisse le minéral prédominant en ville nécessite l'utilisation de désherbants puissants, capables de venir à bout de la plante jusqu'à ses racines les plus profondes. À Saint-Martin-d'Hères, cette pratique est définitivement révolue depuis janvier 2015. S'il s'agit d'anticiper la loi Labbé qui, entre autres, interdit formellement l'utilisation de produits phytosanitaires (insecticides, pesticides, fongicides…) à compter de 2016, il s'agit avant tout d'un choix environnemental. Celui de ne pas polluer les cours d'eau et les nappes phréatiques (un des objectifs de la loi). Celui de préserver le bien-être de tous, usagers, agents municipaux, animaux domestiques, petite faune sauvage… et de favoriser la biodiversité.

Une évolution des pratiques

Le respect de l'environnement et l'action en faveur de la préservation de la planète sont des enjeux dont la commune s'empare de plus en plus, dans tous les domaines de compétences qui sont les siens, et qui supposent des changements multiples, parfois radicaux. Avec le passage au "zéro phytosanitaire", l'ensemble des agents des services propreté urbaine, espaces verts et sport (entretien des stades, aires de jeux sportifs…) ont suivi une formation "certiphyto" et se sont initiés aux techniques alternatives. Concernant la voirie, les deux passages annuels effectués habituellement pour déposer du désherbant ont été remplacés par un désherbage à la ratissoire et/ou au rotofil. Les plantes, désormais coupées et non plus brûlées, repoussent dès que la météo se fait clémente. Aussi, ces techniques respectueuses de l'environnement nécessitent-elles souvent un passage plus fréquent et requièrent l'intervention des souffleuses et balayeuses afin de ramasser les résidus sur la chaussée. Ensuite, la nature ayant horreur du vide, elle reprend naturellement ses droits. Pour autant, ce ballet incessant entre l'homme et la nature fait partie d'un ensemble d'actions et d'engagements qui réinterrogent les façons de faire et démontrent, s'agissant de l'entretien de la voirie et des espaces verts, que les produits phytosanitaires ne sont pas nécessaires ◆ NP

© P.P.A

AMÉNAGEMENT

La place "sans nom" fait peau neuve

Située dans le quartier Renaudie, la place"sans nom" va changer de visage. Une nouvelle attendue par les habitants du secteur, d'autant plus qu'ils ont été acteurs du projet en lien avec les services de la ville. La nouvelle place sera livrée d'ici la fin de l'année.

Dénomination

Place

Le choix d'un nom se fera prochainement en concertation avec les habitants du secteur et l'équipe municipale ◆

Cette place était vieillissante et insuffisamment mise en valeur. L'association Terrasses Renaudie a sollicité la ville afin de lui faire part de ce constat. Après une visite du site en janvier, où l'équipe municipale a rencontré les usagers, un projet d'aménagement de cette place a été établi en concertation avec les habitants du secteur, en lien avec les services techniques. L'idée était d'embellir cet espace, de l'égayer, de favoriser l'ensoleillement en coupant certains arbres et d'améliorer les conditions de sécurité. Les résidents ont été pleinement investis dans le projet. Les travaux, débutés à l'automne, sont prévus pour durer un mois et demi environ.

L'aménagement de la place prévoit l'abattage des arbres, indispensable, puisque les racines soulèvent les pavés, seul le platane en bordure de l'avenue du 8 Mai 1945 sera conservé.

© P.P.A

Les buses présentes sont supprimées pour être remplacées par des grilles au ras du sol plus esthétiques et plus sécurisées. Le revêtement est réalisé en sablé renforcé et une surface en pavé est préservée côté sud. Afin d'égayer la place sans l'assombrir, des arbustes à fleurs de trois espèces différentes vont être plantés. Ils offriront une floraison colorée au printemps, un feuillage chatoyant à l'automne, tandis que d'autres arbustes à feuillage persistant resteront verts toute l'année. Ce choix d'essences chamarrées contribuera ainsi à la mise en valeur de l'espace. Des jardinières en traverses de chêne sont prévues également, dans l'esprit de la place Pierre Mendès France. Ces travaux d'embellissement s'inscrivent dans une démarche d'aménagement concertée avec les habitants, afin d'améliorer leur cadre de vie en répondant au mieux à leurs attentes ◆ GC

SMH WEB TV

Des images et du son

Canal 9, l'ancienne chaîne locale de Saint-Martin-d'Hères, a tiré sa révérence. Une sortie de scène pour mieux se transformer, s'adapter aux évolutions technologiques, aux nouveaux modes de communication. Elle a laissé place à SMH WebTV, un nouveau support d'information vidéo plus moderne et visible sur internet. En quelques clics, la nouvelle WebTV permet de s'informer de façon ludique et de garder l'œil ouvert sur l'actualité martinéroise.

En 1999, la ville se dotait d'une chaîne locale, Canal 9, reçue sur les téléviseurs dans les foyers martinérois abonnés au réseau câblé. Les reportages étaient conçus autour de sujets de proximité et de renseignements pratiques avec un journal, d'une durée moyenne de 25 minutes, composé de trois volets et diffusé en boucle. La chaîne Canal 9 avait su trouver sa place, appréciée et regardée par de nombreux habitants, en proposant une nouvelle façon d'accéder à l'information. Mais la chaîne câblée nécessitait des interventions techniques complexes et avait l'inconvénient de n'être disponible que pour les habitants abonnés au câble. Ce mode de diffusion était trop restrictif, tout en devenant obsolète avec l'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'évolution des nouveaux supports de communication a donc amené la collectivité à repenser ce mode d'information, non pas en le supprimant, mais en l'adaptant à l'air du temps. Un nouveau projet a été pensé afin de proposer aux habitants un outil plus accessible, plus moderne. Pour cela, le support le plus approprié était évidemment internet, SMH WebTV a alors été élaborée par les services de la ville. Désormais hébergée sur la plateforme dailymotion, l'adresse internet de la chaîne est smh-webtv.fr. Le support internet a l'avantage de permettre aux habitants d'accéder en quelques clics à l'actualité de la ville à n'importe quel moment et de n'importe où. Lisible sur les ordinateurs, les mobiles, les tablettes, en complément des autres supports de communication existants (le journal municipal, twitter, facebook), la Web TV propose un reportage par semaine d'une durée de 4 à 5 minutes. Les clips présentés traitent notamment de l'actualité de la commune et des événements associatifs. Un format court, ludique, vivant, en musique et en images pour suivre l'actualité de la ville autrement. La vidéo se partage aussi, puisque SMH WebTV est associée à une page facebook (facebook.com/SmhWebTV) sur laquelle les habitants peuvent laisser des commentaires, revoir les vidéos. Ce nouveau support hébergé sur internet est facilement accessible, innovant et vient enrichir les offres d'informations proposées aux habitants. Outil moderne de proximité, SMH WebTV s'adresse à tous les Martinérois en les positionnant, par l'image et la voix, au cœur de l'information ◆ GC

CINÉASTES EN HERBE

Court métrage à Renaudie

Dans le cadre du projet Passeurs d'images, Mon Ciné et la MJC Les Roseaux se sont associés pour mettre en place un atelier cinéma avec des jeunes du quartier Renaudie afin de réaliser un court métrage porteur d'une thématique citoyenne. De l'écriture du scénario jusqu'au montage, sept jeunes ont réalisé un film de sept minutes, à découvrir prochainement à Mon Ciné.

Le thème proposé par la MJC Les Roseaux aux participants de l'atelier cinéma s'articule autour des préjugés et du vivre ensemble. Cet atelier s'inscrit dans le projet Passeurs d'images, dispositif d'éducation à l'image, au cinéma qui consiste à la mise en place de projets d'action culturelle cinématographique et audiovisuelle en direction des jeunes. Ce projet répond donc à des objectifs précis : meilleur accès aux pratiques cinématographiques, éducation à l'image, sensibilisation à la diversité culturelle et lutte contre les discriminations. Cet atelier a permis à sept Martinérois âgés de 16 à 17 ans d'appréhender les techniques audiovisuelles (écriture du scénario, prise de vue, montage), de s'exprimer grâce au 7e art tout en développant le sens du travail en équipe, l'implication personnelle dans un projet et la prise de confiance en soi. Ils ont participé activement à chacune des étapes de la création du film. L'intervenant vidéo, Yoan, de l'association Cinex, a encadré et apporté l'aide technique, il n'était en aucun cas le réalisateur mais plutôt le chef d'orchestre du projet. Les jeunes ont écrit le scénario, les dialogues et proposé les prises de vues. Via le scénario du court métrage, ils ont souhaité lutter contre les stéréotypes, montrer que l'on juge souvent trop vite sur les apparences, que l'on rejette des personnes avant même de les connaître. Pourtant, même si l'on ne partage pas les mêmes centres d'intérêts, on peut travailler ensemble, apprendre des uns et des autres. À l'image de ce groupe constitué pour le court métrage, réunissant des jeunes d'univers différents, qui ne se connaissaient pas et qui ont réussi à construire ensemble un projet concret. Écriture du scénario pendant l'été, tournage à la rentrée sur deux journées, ils ont défini les rôles de chacun : les acteurs, le preneur de son, le cameraman. Le film a été tourné dans le quartier Renaudie et également au domicile de certains parents qui ont joué les figurants. Le montage, le choix de la bande originale ont été réalisés dans les locaux de l'association Cinex avec des membres du groupe particulièrement intéressés par ces aspects techniques. Yoan, l'intervenant, dépeint ces cinéastes en herbe comme des jeunes motivés, impliqués et complémentaires dans leurs personnalités, leurs affinités. Une belle aventure autour du 7e art qui illustre les propos du cinéaste Jean-Luc Godard, *« Avec le cinéma on parle de tout, on arrive à tout. »* ◆ GC

© DR

Atelier Numérique

La MJC Pont-du-Sonnant et la médiathèque ont créé l'Atelier numérique, un nouvel espace d'animations, d'échanges et de bricolage.
Des ateliers et animations sont ainsi proposés les vendredis de 16 h à 19 h et les samedis de 9 h à 12 h, en entrée libre, à la maison de quartier Gabriel Péri.

Prochains rendez-vous :
- Vendredi 13 et samedi 14 novembre : atelier Raspberry - un ordinateur maison à l'Atelier numérique.
- Vendredi 20 et samedi 21 novembre : GameLab – concours de Guitar hero.
- Vendredi 27 et samedi 28 novembre : FashionLab – crée ton doudou électronique ◆

RENCONTRE AUTOUR DU FUTUR PLAN LOCAL D'URBANISME

Aménager la ville de demain avec clairvoyance

La révision du Pos (Plan d'occupation des sols) a été présentée aux acteurs économiques et universitaires lors de la réunion du 30 septembre. Ce document d'orientation et réglementaire repose sur une démarche de concertation et s'articule autour de trois pôles : l'habitat, l'activité économique et les déplacements.

Enquête Publique
L'enquête publique relative au projet d'écoquartier Daudet, aura lieu du 30 novembre au 4 janvier. Le commissaire-enquêteur, tiendra ses deux premières permanences en mairie lundi 30 novembre de 9 h à 12 h et mercredi 9 décembre de 9 h à 11 h ◆

© P.P-A

Deuxième ville de la Métropole, espace dynamique et attractif avec des zones économiques qui disposent encore de capacités d'accueil et de renouvellement urbain, Saint-Martin-d'Hères souhaite conforter et définir les futurs projets d'aménagement intégrés à la métropole de demain. Le maire a exposé les grandes orientations du nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) afin de penser et construire une ville active, ouverte aux dynamiques métropolitaines et sur le campus, et enfin favorisant également la diversité des emplois et des activités.

Une ville active

Saint-Martin-d'Hères a toujours refusé d'être une commune uniquement résidentielle pour être également une ville d'accueil des activités économiques. Aujourd'hui, il ne s'agit pas de créer de nouveaux espaces économiques, mais d'engager la mutation des secteurs d'activités anciens (zone Péri, Glairons, Champ-Roman) en articulation avec le développement du campus.

Une ville ouverte aux dynamiques métropolitaines et sur le domaine universitaire

La commune sera intégrée, en lien avec les autres territoires de la Métropole, dans la construction de la grande polarité métropolitaine Nord-Est. Elle sera également ouverte sur le domaine universitaire, grâce à l'opération campus et à des projets d'aménagements de l'avenue Gabriel Péri afin de la transformer à plus long terme en boulevard urbain. Le maillage entre la ville et le Domaine universitaire sera développé avec la requalification de la zone d'activités des Glairons et la double ouverture de la rue Diderot.

Une ville favorisant le maintien d'une diversité des emplois et des activités

Pour cela il s'agit d'accompagner la mutation de la zone de Champ-Roman, de renforcer l'implantation des commerces de proximité, de construire des logements adaptés à toutes et tous et d'accentuer la structuration urbaine autour d'un réseau de transports en commun performants ◆ GC

PLU Sur internet
Tous les documents relatifs à la révision du Plan d'occupation des sols et au projet du futur Plan local d'urbanisme ainsi que le compte-rendu des réunions publiques sont disponibles sur le site Internet de la ville : saintmartindheres.fr, rubrique cadre de vie, onglet urbanisme et plan local d'urbanisme ◆

OPÉRATION CAMPUS

Les élus et les acteurs du milieu universitaire ont également exposé à l'auditoire l'opération campus. Il s'agit d'un vaste programme d'aménagement du cadre de vie, des espaces extérieurs et des infrastructures du campus, autour du projet PILSI (Pôle d'innovation pour les logiciels et systèmes intelligents) et du projet Est (Espace scénique transdisciplinaire de 1 014 m² sur 3 niveaux). Véritable levier pour la requalification de la zone des Glairons, ce pôle de recherche sera un atout pour dynamiser tout le territoire, entraînant la mutation de la zone des Glairons avec l'accueil d'un tissu industriel qui se nourrira de ce centre de recherche et l'ouverture du campus sur la ville, qui sera ainsi en lien avec le tissu urbain.

CONCERTATION

Projet de règlement et de zonage

Une deuxième réunion publique s'est déroulée le 7 octobre dans le cadre de la concertation menée autour de la révision du Plan d'occupation des sols (Pos) de la commune. Le projet de règlement et de zonage du futur Plan local d'urbanisme a été présenté aux habitants.

Registre Observations
Un registre destiné à recueillir les observations du public est disponible à l'accueil de la mairie pendant toute la durée des études, jusqu'à l'approbation définitive du PLU ◆

Après une première réunion publique qui s'était déroulée le 6 mai dernier pour présenter aux habitants le projet du futur Plan local d'urbanisme (PLU) et du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), les élus ont de nouveau rencontré les habitants pour leur présenter le projet de règlement et de zonage du futur PLU et échanger avec eux.

© P.P-A

Règlement et zonage

Le contenu réglementaire du futur PLU regroupe le zonage des différents secteurs de la ville et les règles qui fixent les conditions de construction et d'aménagement dans chacune des zones. Composé de 14 articles, le règlement définit la nature et les conditions de l'occupation du sol ainsi que les possibilités maximales de construction et la place des espaces verts. Quant au projet de zonage de la commune, il établit des zones mixtes à vocation principale d'habitat, des zones de protection des espaces naturels et des espaces publics paysagers, des zones d'activité, de renouvellement urbain, d'urbanisation future et des zones spécifiques au Domaine universitaire.

Échanges avec les habitants

À propos des projets d'urbanisme et d'aménagement de la ville en termes de nouveaux logements, des habitants se sont interrogés sur la place qui sera dévolue aux espaces verts. Les élus ont précisé que le zonage du futur PLU déterminera des zones naturelles (colline du Murier, berges de l'Isère, ouest du Domaine universitaire) ainsi que des zones d'espaces publics paysagers totalement inconstructibles. De même, un certain nombre de règles viseront à maintenir la nature en ville comme la trame verte ou le pourcentage minimum d'espaces verts à respecter dans l'attribution des permis de construire. Dans le même registre, d'autres habitants ont relayé l'information selon laquelle la majorité municipale souhaiterait construire 2 000 logements supplémentaires à Saint-Martin-d'Hères. Les élus ont expliqué que ce chiffre devait être associé à une temporalité et que cet objectif théorique pourrait être atteint d'ici 15 à 20 ans dans le cadre du Programme local de l'habitat (PLH) de la Métropole et du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la région urbaine grenobloise. Pour rappel, ils ont indiqué que 270 logements avaient été construits en moyenne chaque année durant la période 2003-2013, en raison notamment de la création de la Zac Centre ◆ FR

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 OCTOBRE

Culture et travaux

Débuté par une minute de silence en hommage à Gilbert Biessy, ancien maire d'Échirolles et député de la 2e circonscription de l'Isère, le Conseil municipal a été rythmé en grande partie par des délibérations portant sur la culture et les travaux.

SOUTENIR LA CULTURE

Le Conseil municipal a approuvé les conventions triennales d'objectifs et de moyens entre la ville et trois associations, Baz'Art(s), Arts du récit en Isère et Maison de la poésie Rhône-Alpes implantées dans la commune et menant vis-à-vis de leurs adhérents et des habitants une action culturelle d'intérêt général. Installé à Renaudie, le Baz'Art(s) se compose d'un collectif d'associations : Ex.i.t.s. / Théâtre du Réel, Cie Ithéré, À bientôt j'espère et Laboratoire Archaologie. Au-delà des projets propres à chacune, le Baz'Art(s) s'investit dans la cité comme par exemple lors du festival Foul'Baz'Art(s) qu'il organise chaque année au mois de juin au cœur du quartier Renaudie ou encore auprès des plus jeunes avec l'action Vol'terre de citoyens conduite sur deux ans avec les enfants de l'école Voltaire. On ne présente plus les Arts du récit en Isère basés rue Docteur Lamaze. Par son travail et son rayonnement local, régional, national et international, cette association se situe à la croisée de la culture, de l'éducation et du lien social avec le souci de s'adresser à tous les publics. Elle noue tout au long de l'année des actions partenariales avec la ville et intervient aussi bien auprès des scolaires (Contes en maternelle…) et des enfants des accueils de loisirs que des maisons de quartier, de la Mise, des MJC… Autre association ancrée de longue date sur le territoire martinérois : la Maison de la poésie Rhône-Alpes. L'association, dont le rayonnement s'étend également au-delà de nos frontières, œuvre pour l'accès à la création littéraire à travers des actions éducatives et citoyennes en développant des pratiques artistiques et d'éducation populaire auprès de la jeunesse, en proposant des manifestations participatives avec les habitants et les acteurs socio-éducatifs (festival Gratte-Monde, voir page 17), en initiant des soirées, rencontres et conférences (Les Mardis de la poésie)… En 2012, la Maison de la poésie a permis à la ville d'obtenir le label "Ville en poésie" décerné par l'association Le printemps des poètes. Cette labellisation est venue conforter la politique culturelle conduite par la ville de Saint-Martin-d'Hères destinée à offrir des pratiques artistiques et culturelles de qualité, diversifiées, ouvertes et visant l'égalité de tous pour l'accès à la culture et la réduction des inégalités d'approche à ces pratiques.

Délibération adoptée par 35 voix pour et 4 abstentions (Les Républicains et Alternative du centre et des citoyens).

© P.P.A

© P.P.A

GROUPE SCOLAIRE HENRI BARBUSSE

Pas moins de quinze délibérations ont concerné les marchés de travaux engagés dans le groupe scolaire Henri Barbusse. Le programme de réhabilitation et extension prévoit d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement, notamment au regard du projet d'écoquartier Daudet : agrandissement de l'école maternelle (+140 m²), reconstruction du restaurant scolaire auparavant accueilli dans les locaux de la maternelle et extension du bâtiment de l'école élémentaire (+ 800 m²). Le tout accompagné de travaux de confort, de valorisation énergétique et de mise en accessibilité. D'un coût global de 6,5 millions d'euros, l'opération réalisée en site occupé devrait être terminée pour 2017.

Délibérations adoptées par 35 voix pour et 4 abstentions (Les Républicains et Alternative du centre et des citoyens).

TRAVAUX DE RÉHABILITATION PROGRAMMÉS À LA POSTE RÉPUBLIQUE

La ville va entreprendre d'importants travaux de réfection des locaux accueillant La Poste République, locataire des lieux. Pour rappel, il y a tout juste un an, des menaces de fermeture pesaient sur ce service public de proximité. Parmi les propositions faites à cette époque par le maire, David Queiros, en faveur de son maintien, figurait la recherche de solutions d'améliorations du bâtiment existant. Ainsi, sont prévus des travaux de grosse maintenance sur la toiture, la distribution de chauffage, la ventilation… ; des travaux de réfection intérieure (revêtement de sol et murs), de mise en accessibilité (accès, accueils et sanitaires) et d'adaptation fonctionnelle des locaux, notamment le réaménagement des banques d'accueil du public dont le coût sera pris en charge par La Poste.

Délibération adoptée à l'unanimité par 39 voix pour.

© P.P.A

Rapport D'activité
Le Conseil municipal a pris acte des rapports d'activité pour l'année 2014 de la Société publique locale (SPL) Isère aménagement et de la Société d'économie mixte (SEM) Territoires 38 dont la ville est actionnaire ◆

Conseil Municipal
La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 26 novembre à 18 h, en Maison communale ◆

Délibérations En ligne
Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur saintmartindheres.fr ◆

HOMMAGE À GILBERT BIESSY

En début de séance, le Conseil municipal a observé une minute de silence en hommage à Gilbert Biessy, ancien maire d'Échirolles, député de la 2e circonscription et président du SMTC, décédé mardi 13 octobre.
Ci-dessous, la déclaration faite par David Queiros au lendemain de sa disparition.
« C'est avec une profonde tristesse que j'ai appris le décès de Gilbert Biessy mardi 13 octobre. J'ai une pensée émue pour sa famille et tous ses camarades. Je voudrais rendre hommage à l'ouvrier de Neyrpic, qualité qui le liait déjà fortement à Saint-Martin-d'Hères. Gilbert Biessy était reconnu par ses camarades syndicalistes, mais aussi pour ses grandes compétences de technicien. Je salue aussi, bien sûr, le député-maire d'Échirolles et le président du SMTC. Nous devons énormément à son implication sur l'agglomération. Il avait notamment travaillé avec beaucoup de détermination avec Jo Blanchon et René Proby, maires de Saint-Martin-d'Hères. Son rôle a été très important dans l'obtention de la ligne D du tramway. Communiste, homme de convictions et de valeurs, Gilbert Biessy a toujours été en faveur du progrès et de la justice sociale. »

© Service communication / ville d'Échirolles

LE CONTENU DES TEXTES PUBLIÉS RELÈVE DE L'

Minorité municipale

COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

Hervé Marguet

Revitaliser la ligne de bus Proximo 14

La ligne Proximo 14 remplace la ligne 21 et conduit de la place de Verdun à la gare de Gières.
En 1975 le réseau des transports en commun de l'agglomération transportait 16 millions de voyageurs par an, aujourd'hui 77 millions. La ligne 21 allait de la gare de Grenoble à Gières centre et transportait plus de 3 000 personnes jour avec 88 courses, cadencées toutes les 20 mn.
Que propose Proximo 14 aujourd'hui ?
Proximo 14 est une des lignes les moins fréquentées. Avec 116 courses quotidiennes elle ne transporte plus que 1 500 à 1 800 personnes par jour. Un fiasco local...
Il y a deux raisons à cette dégradation du service public. La ligne est très mal cadencée: *« on ne sait jamais quand le bus passe »*. La deuxième raison est majeure : Proximo 14 ne va plus à la gare de Grenoble, mais s'arrête à la place de Verdun, site moins attractif.
Le maire, vice-président du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) se doit d'avoir le souci de revitaliser l'une des principales artères de notre ville, l'avenue Ambroise Croizat en redonnant vie à une ligne de bus moribonde. Nos élus au SMTC se doivent d'avoir à cœur d'équilibrer le service public des transports en commun en restaurant le terminus de Proximo 14, et par là même, de désengorger le trafic du tram A place de Verdun.
Pour Proximo 14 une seule solution : transporter jusqu'à la gare de Grenoble avec une cadence correcte garantie !
Les changements depuis 2014 ont déstabilisé le réseau sur la commune : la ligne C6 (ex 23) s'arrêtant désormais à H. Wallon, les habitants réclament son retour à Géant Casino. La ligne 13 (ex 34) avec son terminus raccourci à Verdun connait une perte de fréquence de 30 %, les usagers demandent qu'elle s'arrête de nouveau à la gare de Grenoble.
Rappel des objectifs des transports en commun : se déplacer sereinement, rapidement et dans un maximum de confort ◆

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

GROUPE LES RÉPUBLICAINS

Mohamed Gafsi

Ville et métropole : même combat

La Métropole grenobloise a été créée afin de mutualiser les moyens des 49 communes qui la compose (dont la commune de Saint-Martin-d'Hères) et surtout de faire en sorte de réaliser des économies permettant de baisser la fiscalité.
Si cette initiative sur le papier peut sembler honorable et surtout intéressante, la réalité est tout autre.
Tout d'abord il faut bien comprendre que le débat Métropolitain ainsi que la décision prise en assemblée ne relève que d'une volonté politique issue d'une majorité hétéroclite représentée par les verts, les socialistes, les communistes et les non-inscrits et dont l'opposition est totalement exclue.
Pire encore dans certaines communes dont Grenoble, des groupes sont en opposition les uns aux autres et se retrouvent dans la même majorité à la Métropole.
Je vous laisse imaginer citoyens Martinérois la cacophonie que cela entraîne ainsi que les répercussions dans notre vie quotidienne.
La moindre prise de décision est un véritable parcours du combattant afin de mettre tout le monde d'accord et quelques fois notre groupe et moi-même siégeant dans l'opposition, n'y comprenons plus rien.
En effet si certaines compétences transférées relèvent du domaine de la Métropole, celle-ci quelques fois va bien au-delà de ses prérogatives.
Si un accord a été trouvé sur le SMTC avec le conseil départemental permettant de sauver cette structure fondamentale de notre agglomération, force est de reconnaître que sur d'autres dossiers des priorités ont été oubliées.
Alors que le développement économique, la fiscalité, la sécurité sont des priorités on a par exemple préféré financer en grande partie l'institut d'études politiques qui pourtant relève d'une compétence de l'État !
Lorsque la Métropole met plus de 7 millions d'euros sur la table alors que l'État en met 500 000, vous êtes en droit de vous demander non seulement ce que font vos élus, mais si ils ont encore ne serait-ce qu'une once de la réalité quotidienne de leur concitoyens ◆

groupe-ump@saintmartindheres.fr

GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS

Asra Wassfi

Plan local d'urbanisme - L'expropriation tranquille

Le PLU ou Plan local d'urbanisme est un ensemble de règlements qui disent comment peut/doit s'orienter l'urbanisme d'un territoire. C'est le PLU qui dira si un terrain devient constructible ou non, la hauteur max des bâtiments, les distances entre éléments bâtis, si c'est du logement ou de l'activité économique… Lors des réunions publiques, maire, adjoints et cadres catégorie A++ vous expliquent comment sera la tarte à la crème de l'urbanisme à SMH. Tout d'abord, c'est une tarte à la crème "Logement sur lit de béton", de préférence avec une hauteur "raisonnable" c'est-à-dire 5 étages à coté d'une maison. N'escomptez pas une trame bleue (rivière/fontaine en ville) mais plutôt un trait bleu posé sur un dessin : obligation car il représente l'Isère sur le Campus. Pour la trame verte, pensez à une patate verte qui représente le Murier. Entre le trait bleu et la patate verte, du gris clair au foncé du moment qu'on bétonne un peu plus. Bétonner et rénover, oui mais pas pour de l'activité économique : les zones d'activité (locaux d'entreprise) n'auront pas le droit de s'agrandir, et préféreront donc d'autres communes pour leur installation/extension, pas de rénovation pour les rues commerçantes historiques comme Ambroise Croizat (tout pour Neyrpic ?) ; car d'après le maire et ses adjoints, *« cela ne fait pas partie du sujet »*. Pour l'instant, ce n'est qu'une proposition : le maire et son staff lorgnent sur les terrains Guichard, Rival, Alloves oubliant que ces terrains appartiennent à des personnes. On nous raconte qu'il y a peu d'expropriation ? Un terrain privé d'une personne peut représenter jusqu'à 90 % d'un projet d'ampleur. Donc l'expropriation, ce ne sont pas 3 m^2 en bordure d'un trottoir. C'est la spoliation pure et simple qui est annoncée dans le nouveau PLU. Tous ceux qui ont des terrains, et à terme, ceux qui ont des maisons vont se faire exproprier pour récupérer les m^2 pour y construire des logements sociaux ◆

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE LEURS RÉDACTEURS.

Majorité municipale

GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

Michelle Veyret

L'accès à tout pour tous !

La diversité est notre richesse
L'enjeu de l'accessibilité n'est autre que celui de l'intégration de la personne handicapée dans la vie de la cité. Pouvoir se déplacer, se loger est une condition essentielle de l'exercice de la citoyenneté. Par ailleurs, favoriser l'accessibilité des espaces et des bâtiments publics, de la voirie, des logements et des transports, c'est permettre aux personnes en situation de handicap de participer à la vie sociale, sportive, culturelle et économique de la commune. C'est surtout développer une qualité d'usage pour tous. En améliorant la qualité de vie de tous les citoyens, en anticipant sur les conséquences sociales et économiques de l'allongement de l'espérance de vie, l'accessibilité contribue pleinement au développement durable.
L'accessibilité fait son chemin dans la ville
Chaque année, des aménagements sur les bâtiments et l'espace public (voirie, trottoirs, parcs, signalétique, places PMR...) sont réalisés. L'accessibilité est surtout prise en compte en amont lors des opérations d'aménagement urbain.
L'enjeu est de faire respecter la continuité de la chaîne de déplacement afin de permettre aux personnes handicapées et à mobilité réduite de se déplacer et d'utiliser l'ensemble des services à leur disposition avec la meilleure autonomie, afin que sortir de chez elles ne soit pas à chaque fois un effort à fournir. Toutefois, pour que ces efforts soient efficaces, il faut que les espaces réservés aux piétons et aux personnes vulnérables soient respectés, par exemple, en ne se garant pas sur les trottoirs ou les emplacements réservés, en évitant également d'y laisser des obstacles comme des poubelles. De plus, afin de permettre une meilleure prise en compte des personnes en situation de handicap, l'accent a été mis en 2014 sur une formation de sensibilisation des agents d'accueil de la ville et du CCAS.
Forts de leurs valeurs de solidarité, les élus ont mis en place une politique volontaire, construite et progressive pour faciliter l'accès de chacun à la cité ◆

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

GROUPE SOCIALISTE

Giovanni Cupani

SMH ville participative

Le 6 et 12 décembre 2015 la ville ouvrira ses 22 bureaux de votes.
Le vote est un droit et surtout un devoir de tous les citoyens, ce droit a été acquis par le sang de nos anciens, la démocratie veut que tous les avis soient exprimés, vous citoyens Martinérois ne laissez pas les autres choisir à votre place, allez voter, n'oubliez pas que de mauvaises personnes sont à l'affût de votre abstention, allez voter en votre âme et conscience.
La ville évolue, plusieurs bâtiments sortent de terre, nous accompagnons de multiples projets, qu'ils soient publics ou privés. L'ex salle Paul Bert devenue l'espace culturel René Proby a été inaugurée le samedi 17 octobre 2015 ; en présence de plusieurs personnalités de l'agglomération grenobloise et de nombreux Martinérois. Une très belle bâtisse la Mosquée avec une architecture qui s'adapte bien à sa destination et au site, a été inaugurée le samedi 24 octobre 2015.
D'après la presse locale, il semblerait que cette cérémonie ait rassemblée une multitude de fidèles et d'habitants.
Pour notre part, nous émettons un bémol et des regrets sur les invitations sélectives qui ont été faites.
La ville a accompagné une jeune Martinéroise Nora BENGRINE, brillante et charismatique, jusqu'à l'élection de Miss Rhône-Alpes, concours qu'elle a remporté, en portant très haut les couleurs de la ville de Saint-Martin-d'Hères. La ville de SMH va continuer à soutenir notre Miss Rhône-Alpes tout en lui souhaitant de remporter la compétition nationale et de coiffer la couronne de miss France le 19 décembre prochain.
Début décembre aura lieu le marché de Noël avec toutes ses animations. Les associations et les commerçants vous attendent comme chaque année dans une ambiance chaleureuse et conviviale sur son site habituel place de la République.
Les élus Socialistes travaillent pour vous et restent à votre écoute ◆

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE

Thierry Semanaz

Une prise de conscience obligatoire de la part des citoyens !

Les baisses de dotations successives prévues et réalisées par le gouvernement en 2015, 2016 et 2017 s'élèvent pour notre commune (attention, ce n'est peut-être pas fini… si !) à plus de un million par an.
Cela signifie concrètement que nos orientations politiques, qui se résument à l'égal accès pour tous et toutes à des pans entiers de nos compétences, ne peuvent plus être assurées.
Heureusement, notre ville n'est pas dans une situation aussi catastrophique que d'autres, néanmoins connaissant bien les Martinérois, je sais combien votre conscience politique est forte. Martinérois, cette doctrine libérale basée sur plus d'austérité chaque année ne peut plus continuer à s'imposer à nous !
Il faut donc travailler sur la vulgarisation de l'information. Nous allons devoir, nous élu-e-s passer à des actions d'envergure (fermeture des services publics pendant un ou plusieurs jours pour que vous constatiez ce qui se passe si tout est clos, mise en avant et valorisation du travail de nos agents, etc.) pour que vous toutes, vous tous vous constatiez à quel point l'austérité prônée par M^{me} Merkel, secondée par M. Valls nous conduit à une catastrophe.
Nos investissements diminuent. Il faut que vous vous en rendiez compte.
Nous ne pouvons plus générer de l'activité, synonyme d'emplois. Nous ne pouvons plus donner du travail aux entreprises privées.
Nos villes sont exsangues. Nos villes sont en fait à la merci des banques et des gros actionnaires. Elles sont des variables d'ajustement pour les fonds de pensions et les retraités allemands. Ne souhaitant pas m'arrêter sur cette note hyper noire mais ô combien réaliste, je veux aussi vous dire qu'il nous faut penser, c'est vrai à "anticiper la ville d'après, pour rebondir après les chocs et les crises en cours ou à venir".
Les villes du 21^{e} siècle sont des actrices essentielles de la transition. J'espère sincèrement que lors des débats à venir vous saurez faire la différence entre ceux qui plaident pour un nouveau système, un nouveau monde, un monde où l'écologie et le social sont prédominants et ceux qui proposent toujours les même recettes, de l'ancien monde, des recettes qui ne fonctionnent pas ! ◆

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

MOIS DE LA CHANSON

Vibrations garanties

Intimiste, tendre, incisif, corrosif ou fantasque… Le Mois de la chanson se conjugue cette saison sur tous les tons. Un programme musical foisonnant à découvrir du 6 novembre au 2 décembre.

© Val B

© Marc Brunero

Le Mois de la chanson s'ouvrira avec Pierrick Vivarès, en première partie (vendredi 6 novembre). Sur des sonorités pop, le groupe livre des tranches de vie et questionne les rapports humains dans une énergie communicative teintée de tendresse, de cynisme et d'espoir. Émotion, avec *Les p'tites boîtes* de Michèle Bernard (vendredi 6 novembre, 20 h). Sur scène, Michèle Bernard et son accordéon, accompagnée de Stéphane Mejean et Michel Sanlaville, offriront un récital tout en tendresse autour des thèmes de l'enfance, l'amour, la vieillesse, la mort. Un condensé de vies et d'instantanés où au final, l'optimisme et la joie de vivre triomphent.

Vibrations garanties avec *69 battements par minute* (samedi 14 novembre, 20 h). Les titres de l'album, *Envoie le steack, Ma bouche ton écluse,* donnent le ton. Au chant et à la guitare, Claire Diterzi, enfant du punk rock, interprète seize compositions dans lesquelles il est question de vie et de mort, d'enfance, de sexe et d'animaux. Dans un registre tour à tour joyeux, sombre, impertinent, inventif, Claire Diterzi interpelle, dérange, fait sourire. Des textes peuplés de démons et de rêves, des sentiments à vif, des rythmes rageurs... Un tsunami de sensations et d'émotions. Léonid et Tram des Balkans partageront quant à eux la scène de L'heure bleue (samedi 21 novembre, 20 h). Après treize années de route comme trompettiste puis guitariste avec le groupe Sinsemilia, et une collaboration avec des artistes comme Yoanna ou Djazia Satour, Fafa Daïan vole de ses propres ailes et crée le groupe Léonid, duo formé avec son cousin Rémi d'Aversa, véritable homme-orchestre. Fervent admirateur de Renaud, Gainsbourg et Higelin, il sait manier la plume. Et ses mots font mouche. S'il ne se revendique pas comme un chanteur militant, se disant pessimiste, ses textes attestent d'un héritage politique familial profondément ancré dans le militantisme et les valeurs du communisme. Des messages qu'il distille sur un mode cynique, ironique et léger.

Dans un autre registre, Tram des Balkans ou l'union réussie de la musique savante et populaire. Fruit de la rencontre entre deux sensibilités musicales, Violaine Cochard, claveciniste immergée dans l'esthétique baroque, et Tram des Balkans, une alchimie très expressive entre les musiques du monde, le pop et le jazz, *Toccatram* est un dialogue entre des œuvres distantes de quatre siècles. Une création inédite et surprenante, avec des compositions originales et des interprétations très personnelles de pièces baroques. Une plongée surprenante à travers les siècles et l'Europe.

Hors les murs

Deux spectacles se dérouleront hors les murs. *Camille Apache* par la Cie les Zinzins en création (à partir de 6 ans), mardi 24 novembre (10 h et 14 h 15), mercredi 25 novembre (15 h et 19 h) à l'Espace culturel René Proby. Une comédie électropérazicale par la Cie Les Zinzins, ça promet ! *Camille Apache* est un spectacle jeune public à mi-chemin entre comédie musicale, conte moderne et concert déjanté qui livre un portrait décalé de notre société où le verbe être prend le dessus sur le verbe avoir. Puis, place à un voyage musical métissé, avec *Kabaravan* de la Cie Vox International Théâtre (mercredi 2 décembre, 17 h, place Karl Marx). *Kabaravan,* c'est une drôle de caravane. À l'intérieur, les membres d'une famille qui fuient la misère, en route vers le monde riche et l'espoir d'une vie meilleure. À leur accent, on comprend qu'ils viennent de l'un de ces pays dont les habitants rêvent parfois de s'évader mais trouvent frontières closes en arrivant chez nous… Durant cette création, chanteurs, acteurs et musiciens passent du nord au sud, de l'est à l'ouest, et traversent différents univers musicaux. Ils tissent des atmosphères tziganes ou méditerranéennes, survolent le music-hall de Broadway, les guinguettes et l'opérette, au fil de leur imaginaire et de leur réalité... ◆ EC

© Micky Clément

Café Lecture
"La littérature des pays nordiques" sera à l'honneur lors du café-lecture proposé par la médiathèque - espace André Malraux samedi 21 novembre à 9 h 30. Entrée libre ◆

Histoires Comptines
La médiathèque invite les enfants à plonger dans l'univers des "P'tites histoires, p'tites comptines" mercredi 18 novembre : de 11 h à 11 h 30 à la médiathèque - espace Paul Langevin (enfants de moins de 3 ans) ; de 15 h 30 à 16 h à la médiathèque - espace André Malraux (6-9 ans) ◆

En sortant De l'école
Un atelier de pliages pour décorer la médiathèque – espace Paul Langevin attend enfants et parents mardi 10 novembre de 17 h 30 à 18 h 30 ◆

RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

© DR

Ciné-rencontre
Jeudi 26 novembre à 20 h
Ces liens invisibles, de Marine Billet
En présence de la réalisatrice et avec la participation de Renée Findris, psycho-somato-analyste, qui travaille sur la psychogénéalogie et les constellations familiales.

Film entre fiction et documentaire, tourné sur trois saisons entre août 2014 et janvier 2015 dans la région (Lyon, Grenoble, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Bourg-Saint-Andéol, Le Sappey et Villard-de-Lans). Trois personnes partent à la recherche des secrets de leurs familles pour tenter de reprendre leurs destins en main…

Ciné-matinée
Dimanche 29 novembre à 10 h 30
Film surprise !

PEINTURE

Déambulation fantasque

Un univers surprenant et loufoque attend le visiteur à l'espace Vallès avec l'exposition de deux artistes, Marie-Noëlle Pécarrère et Dominique Lucci, du 19 novembre au 19 décembre.

Cette nouvelle exposition réunit deux personnalités artistiques fantasques aux univers surprenants pour créer un couple singulier. Les œuvres de ces deux artistes comportent des similitudes à la fois graphiques dans les gammes de couleurs et mêlent séduction et cruauté. Dominique Lucci, après une formation aux Beaux-Arts de Valence, fait surgir son monde en quelques traits de dessins. Il puise sa matière dans le réel qui l'entoure et l'intrigue, dans la panoplie des objets usuels, dans les décors péri-urbains ou dans la nature. Visiter une exposition de Dominique Lucci, c'est circuler dans une suite d'espaces où l'artiste a laissé libre cours à sa rêverie éveillée. L'imaginaire foisonnant du peintre se nourrit de la contemplation de gravures des maîtres anciens, de collages surréalistes et de bandes dessinées. Dans cet univers, il est beaucoup question de métamorphose, de zoomorphisme et d'hybridation. Marie-Noëlle Pécarrère, quant à elle, a un parcours artistique plutôt atypique. Elle a suivi une formation de styliste modéliste haute couture et des études supérieures dans l'industrie de l'habillement. Elle retiendra de ces années une passion pour le dessin et l'histoire de l'art. Après de longues années à exercer la mosaïque en atelier, elle décide de se consacrer à la peinture avec des bas-reliefs, des broderies et de l'aquarelle. L'art de Marie-Noëlle Pécarrère est organique, surréaliste et incisif. Son œuvre est née du chaos de l'abstraction informelle, d'où ont commencé à émerger des formes brutes qui se sont affinées en expression figurative maniériste et assumée. Influencée par la peinture figurative classique, principalement la peinture flamande, romantique et naturaliste, son style artistique s'apparente à une forme de néo surréalisme. Le fil, référence à son passé dans l'univers de la haute couture, construit les œuvres exposées. C'est une exposition collective d'œuvres fantaisistes, singulières, aux multiples lectures qui est présentée à l'espace Vallès ◆ GC

© Marie-Noëlle Pécarrère - Amour volage

© Dominique Lucci - Acrylique sur papier, Sans-titre

EXPOSITION

Du 19 novembre au 19 décembre à l'espace Vallès.
Vernissage
jeudi 19 novembre à 18 h 30.
Conférence de Fabrice Nesta "Masculin-féminin"
jeudi 3 décembre à 19 h.

Rendez-vous D'Audavie

Dans le cadre des Rendez-vous d'Audavie, le centre médical Rocheplane propose des soirées tout public.
Jeudi 12 novembre à 20 h 15 : création de la résidence – atelier d'écriture
Jeudi 26 novembre à 20 h 15 : conférence débat "Vivre son handicap au quotidien", témoignage de Lalie Second et Denis Gauthier ◆

FESTIVAL

La poésie, ça vous démange

"Gratte-Monde", tel est le nouvel intitulé du festival de la Maison de la poésie Rhône-Alpes. L'intention est claire : donner à lire et entendre une poésie qui bouscule et parle de la vie réelle.

Parrainé par le cinéaste et romancier Gérard Mordillat, "Gratte-Monde, festival de poésie" aura lieu tout au long du mois, avec un temps fort les 27, 28 et 29 novembre. Le nouveau titre confirme le virage pris il y a quelques années, sous la présidence de Brigitte Daïan : ancrer la manifestation dans l'éducation populaire, en croisant ateliers, projections, lectures et débats. Exit l'international donc, et bienvenue à une poésie vivante, combative, à l'écoute des battements du monde.
Dans la continuité de la résidence de Fabienne Swiatly à Saint-Martin-d'Hères, l'équipe de la Maison de la poésie a fait du travail le fil conducteur de sa programmation. L'auteure a préfacé le nouveau numéro de la revue *Bacchanales*, et proposera une création scénique *Bleu travail*, vendredi 27 novembre à L'heure bleue. À noter aussi la présence du poète-acteur-musicien Thomas Suel, qui animera des ateliers au collège Fernand Léger en amont du festival. Il a créé plusieurs performances poétiques autour du travail, notamment celui des femmes. Les femmes, il en sera fortement question dimanche 29 novembre après-midi avec une table ronde "Debout les dames !". Pour évoquer leur place et leurs luttes dans le travail, seront réunis Cynthia Fleury, Ricardo Montserrat, Fabienne Swiatly et Laurent Grisel (sous réserve).
Nouveau nom mais continuité : ainsi L'heure bleue accueillera-t-elle une nouvelle fois éditeurs et responsables de revues, tandis que divers événements périphériques auront lieu dans tout le département ◆ DM

Festival Poésie

• Ciné-rencontre *Le Grand retournement*, de Gérard Mordillat, en présence du réalisateur, mardi 3 novembre, 18 h 30, à Mon Ciné

• Ateliers, débats, lectures, scènes poétiques : les 28 et 29 novembre à L'heure bleue et à l'Espace culturel René Proby

• Débat "Poésie du travail, Poésie en travail" avec Gérard Mordillat, Michel Etiévent, André Bucher et Ahmed Kalouaz, samedi 28 novembre, à 15 h, à L'heure bleue

Programme complet sur www.maisondelapoesierhonealpes.com ◆

AGENDA CULTUREL

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

Mi Tiera
Spectacle de danse et chant flamencos par l'association Adace
Vendredi 6 et samedi 7 novembre 20 h
Tout public - Tarifs : 8 € (-16 ans) et 11 € (+16 ans)
Réservation : 06 82 81 51 74 (de 17 h à 20 h) ou asso.adace@gmail.com

Géant(e)s
Conte et clarinette par le Centre des Arts du récit en Isère
Vendredi 13 novembre à 20 h
Dès 7 ans - Tarifs : 5 € (-16 ans), 8 € (adhérents Arts du récit), 10 € (+16 ans)
Réservation : 04 76 51 21 82 (du lundi au jeudi de 9 h à 16 h), info@artsdurecit.com

Les Mardis de la poésie
Avec Lucas Ottin, musicien auteur-compositeur et interprète et Natyot, poète
Tarifs : 5 € (plein), 2 € (réduit)
Réservation : 04 76 03 16 38, maison.poesie.rhone.alpes@orange.fr

Music-hall
Lecture-spectacle jeunesse
Dans le cadre du festival de poésie
Samedi 28 novembre à 10 h
Dès 8 ans - Entrée libre
Renseignements : 04 76 03 16 38

Rencontre avec le Théâtre du Réel
En présence de l'équipe de Saint-Jeanne Les Abattoirs
Vendredi 4 décembre à 18 h
Gratuit sur réservation : 04 76 14 08 08

L'HEURE BLEUE

***Les p'tites boîtes*, Michèle Bernard en trio**
Mois de la chanson
Vendredi 6 novembre à 20 h
Tout public - Tarifs : de 6 € à 15 €

***69 Battements par minute*, Claire Diterzi**
Mois de la chanson
Samedi 14 novembre à 20 h
Tout public - Tarifs : de 7 € à 19 €

Léonid et Tram des Balkans
Mois de la chanson - co-plateau
Samedi 21 novembre à 20 h
Tout public - Tarifs : de 6 € à 15 €

Camille Apache
Mois de la chanson - Cie Les Zinzins en création
Mardi 24 novembre à 10 h et 14 h 15
Mercredi 25 novembre à 15 h et 19 h
À partir de 6 ans - Tarifs : de 5 € à 12 €

***Kabaravan*, Cie Vox International Théâtre**
Mois de la chanson
Mercredi 2 décembre à 17 h
Place Karl Marx
Tout public - Gratuit, accès libre

AU BONHEUR DE...

Regarder, écouter, créer... autour des plumes et des poils

Les quatre espaces de la médiathèque s'associent pour l'événement Au bonheur des plumes et des poils du 3 novembre au 18 décembre. Ce rendez-vous annuel, à destination des enfants de maternelle et d'élémentaire, permet de mettre en avant la lecture et la littérature jeunesse à travers un thème chaque année différent. Au programme, expositions, chants, ateliers créatifs, rencontres, projection... autour de nos amis les animaux à poils et à plumes, à découvrir en famille.

Au bonheur des plumes et des poils s'expose...

Du 6 novembre au 16 décembre, la médiathèque - espace Paul Langevin présente *Oiseaux*, une exposition de la photographe animalière Éliane Rossillon. Aux mêmes dates, à la médiathèque - espace André Malraux, les visiteurs pourront découvrir *Ours blancs* réalisée là aussi par Éliane Rossillon. Une rencontre-échange est également programmée vendredi 6 novembre en présence de la photographe. Jusqu'au 28 novembre, la médiathèque - espace Romain Rolland présente *Savane*, exposition des photos d'Elisabeth Josco et Sylvain Piroche. Une rencontre en présence des deux photographes autour de leurs voyages en Afrique est programmée mercredi 4 novembre à 18 h.

© DR

Au bonheur des plumes et des poils s'écoute…

En musique, avec Les oiseaux en chansons, chants des classes de l'école élémentaire Paul Langevin, mardi 1er décembre à 16 h, prestation des classes de formation et d'éveil musical du CRC - Centre Erik Satie mercredi 9 décembre à 14 h 30 à l'espace Paul Langevin. Vendredi 11 décembre : Les animaux en chansons, chants des classes de l'école élémentaire Ambroise Croizat à l'espace Paul Langevin à 14 h 30, prestation des classes de chants et de saxophone du CRC - Centre Erik Satie à l'espace Gabriel Péri à 18 h 30. Chansons à plumes et à poils, avec l'école élémentaire Condorcet, vendredi 19 décembre à 10 h et à 14 h à l'espace Romain Rolland. En histoires avec "P'tites histoires, p'tites comptines", autour des animaux du froid, samedi 7 novembre à 10 h 30, mercredi 18 novembre à 15 h 30 à l'espace André Malraux et mercredi 18 novembre à 11 h à l'espace Paul Langevin. Contes à plumes et à poils, avec Annick Bousba, mercredi 18 novembre à 14 h 30 à l'espace Romain Rolland. Histoires, jeux et devinettes avec le goûter à picorer mercredi 9 décembre à 14 h 30 à l'espace André Malraux.

Au bonheur des plumes et des poils se fabrique…

De nombreux ateliers créatifs sont proposés dans les quatre espaces de la médiathèque : Le paon sait faire la roue, et vous ? samedi 28 novembre à 10 h 30 à l'espace Paul Langevin, "En sortant de l'école", atelier d'origami, jeux d'oiseaux sur tablette, mardi 8 décembre à 17 h 30. L'espace Elsa Triolet propose ses Histoires à bricoler jeudi 3 décembre à 16 h 30. Animal morphing, transforme-toi en animal, samedi 14 novembre à 10 h à l'espace André Malraux, mercredi 18 novembre à 16 h à l'espace Gabriel Péri, mercredi 2 décembre à 16 h à l'espace Romain Rolland, mercredi 16 décembre à 16 h à l'espace Paul Langevin. Atelier d'après le livre d'Anne Crauzaz, *Finalement ce n'est pas si mal d'être un escargot !* samedi 28 novembre à 10 h à l'espace Romain Rolland. Fabrication de porte-carte, de Tony le pingouin et de Léon le paon à l'espace Romain Rolland mercredi 2 décembre à 14 h 30, mercredi 16 décembre à 14 h 30 et à 16 h à l'espace Gabriel Péri et mercredi 16 décembre à 14 h 30 à l'espace André Malraux.

© Éliane Rossillon

© Éliane Rossillon

Au bonheur des plumes et des poils se regarde…

Avec *Les ailes d'Icare,* court métrage de Michel Ocelot, vendredi 18 décembre à 17 h 30 à l'espace Paul Langevin ◆ GC

RENSEIGNEMENTS

Espace P. Langevin, 04 76 42 76 88,
Espace A. Malraux, 04 76 62 88 01,
Espace G. Péri, 04 76 42 13 83,
Espace R. Rolland, 04 76 24 84 07.

Et aussi

À voir ailleurs

Le carnaval des animaux de Camille Saint-Saens, fantaisie pour orchestre de chambre, mardi 8 décembre à 18h à l'espace culturel René Proby, entrée libre ◆

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON-VIOLENCE

Ils ont couru pour la paix

Trois jeunes sportifs martinérois, Hichem Ben Haddou, Walid Boumedien et Franck Pouvin ont participé à la course relais pour la paix, organisée le 2 octobre dans douze communes de l'agglomération grenobloise, lors de la Journée internationale de la non-violence qui s'est déroulée ce jour-là dans le monde entier.

Message pour la paix et la non-violence

Depuis des décennies, la ville cultive avec fierté l'amitié entre les peuples. Dans la continuité de cet engagement, le Conseil municipal vient de réaffirmer ces valeurs de fraternité et du vivre-ensemble en adhérant à l'Association française des communes, des départements et des régions pour la paix. Aujourd'hui, j'appelle solennellement tous les Martinérois, le milieu associatif et tous les citoyens à se mobiliser et à s'unir au quotidien contre la violence afin de transmettre à nos enfants un monde de paix où chacun puisse s'émanciper.

David Queiros, maire.

© P.P.A

Le 2 octobre, en fin d'après midi, devant la Maison communale, le maire, David Queiros, entouré d'élus et de membres d'associations, a donné le départ de la course relais. Hichem Ben Haddou et Walid Boumedien du Taekwondo club martinérois ainsi que Franck Pouvin du Football Club Échirolles se sont élancés. Ensemble, ils ont réalisé un parcours de quatre kilomètres à travers les rues de Saint-Martin-d'Hères jusqu'à Alpes Congrès, point d'arrivée de tous les coureurs représentant les douze communes engagées dans l'Action contre la violence dans l'agglomération grenobloise.

Une jeunesse porteuse de valeurs

À l'instar des autres coureurs, Hichem, Walid et Franck étaient porteurs d'un message de paix délivré par David Queiros (lire ci-dessus) lu publiquement par le frère de Luc Pouvin, mort tragiquement en juin dernier. *« À l'arrivée, au moment de lire le message de Monsieur le maire, nous avons été accueillis par le papa de Sofiane. Tous les relayeurs se sont retrouvés, c'était un moment fort »*, se souvient le petit frère de Luc, 16 ans, lycéen. Un moment d'autant plus fort que ce jour-là, c'est tout un pan de la jeunesse de l'agglomération qui s'est impliqué pour dire stop à la violence. Une jeunesse porteuse de valeurs comme le souligne Hichem, 21 ans, employé au CCAS de Grenoble et entraîneur au club de taekwondo : *« En courant, je voulais transmettre mes valeurs basées sur le respect de l'être humain et de la vie. Si l'on veut réussir à vivre bien tous ensemble, il est essentiel d'être souriant, doux avec les autres et d'avoir de bons principes de vie. »* Quant à Walid, 20 ans, animateur à la MJC village, entraîneur et sportif de haut niveau, il explique qu'il était très important pour lui de participer à cette journée contre la violence. *« Je l'ai fait en pensant à Luc, un ami d'enfance avec qui on a partagé la même passion pour le sport et la pratique de haut niveau. C'était aussi une façon de lui rendre hommage une nouvelle fois. »* Cette journée a connu une mobilisation importante et a su rassembler des participants de tous âges et de tous horizons, à l'image des cinq associations organisatrices. Elle est une pierre apportée à la construction collective d'une société pacifique qui nécessite un engagement quotidien ◆ FR

Cinq Collectifs

La journée du 2 octobre a été réalisée par un collectif de l'agglomération grenobloise : Collectif Marche blanche Echirolles, Villeneuve debout, Agir pour la paix, Ecole de la paix et Modus Operandi. Les valeurs centrales qui les unissent sont la paix, le respect dans la différence et la tolérance pour lutter contre les violences ◆

SPORTS D'AUTOMNE AVEC L'EMS

© P.P.A

© P.P.A

© P.P.A

Lors des dernières vacances scolaires d'automne, l'École municipale des sports (EMS) a proposé aux jeunes Martinérois de découvrir plusieurs disciplines sportives en participant à des stages sportifs organisés sur plusieurs jours. Encadrés par les Éducateurs sportifs territoriaux et les animateurs de proximité, les enfants de 4 à 13 ans ont ainsi pu pratiquer la natation à la piscine universitaire du campus, découvrir le basket, le hand et le futsal, s'initier aux arts du cirque, à la gymnastique sportive ou encore au roller, au tennis de table et autres jeux de raquette. Quant aux plus petits d'entre eux (4-5 ans), ils ont pu bénéficier de séances d'éveil corporel à la salle Joliot-Curie. Du côté des plus grands, les 14-25 ans ont pu entretenir leur corps à travers des séances de fitness, d'aérobic, de training, de musculation ou d'escalade. Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec le club local de football, l'ASM (Association sportive martinéroise), 75 enfants, de 10 à 13 ans, ont participé à des stages de quatre jours sur le gazon du stade Just Fontaine ◆ FR

NOCTURNE DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Les associations de la commune sont invitées à participer à la Nocturne de l'engagement associatif qui se déroulera mercredi 25 novembre à partir de 19 h à L'heure bleue. Un cabaret artistique et participatif animera cette soirée au cours de laquelle des récompenses seront remises à des associations de la ville ayant mis en valeur le "faire-ensemble" ◆ FR

© P.P.A

Compétitions Résultats

• Hand

Après cinq rencontres, l'équipe de hand du GSMH Guc pointe à la 1ère place au tableau de la poule 1 du championnat de France de Nationale 1. Le prochain match à domicile se déroulera samedi 14 novembre, à 20 h 30, halle des sports, face à l'équipe de Montélimar-Cruas.

• Taekwondo

Le club martinérois a brillé lors de l'Open labellisé de Toulouse en remportant cinq médailles : Savana Eskenazi, junior (- 42 kg), médaille d'or, Ruddy Selgrad, junior (- 59 kg), médaille d'argent, Yacine Touati, junior (- 51 kg), médaille d'argent, Souleïmen Zeddam, junior (- 51 kg), médaille de bronze et Lina Samaï, minime (- 41 kg), médaille de bronze ◆

INAUGURATION DE L'ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

Pleins feux !

Samedi 17 octobre, les habitants avaient rendez-vous dans le quartier sud pour vivre l'inauguration de la seconde salle de spectacle de la commune : l'Espace culturel René Proby. Un équipement moderne, ouvert sur la vie associative, les projets des habitants et des acteurs locaux et complémentaire à L'heure bleue.

© P.P.A 1

© P.P.A 2

1 2
La matinée était placée sous le signe de la proximité avec les visites guidées des lieux à destination des habitants du quartier, emmenés par des comédiens du Théâtre du Réel, transformés pour l'occasion en maire, hôtesse d'accueil et agitateurs !

© P.P.A 3

© P.P.A 4

3 4
L'inauguration, un moment solennel et chargé en émotion au cours duquel David Queiros a souligné l'engagement de l'ancien maire René Proby, dont le nouvel équipement porte le nom, en faveur de l'accès à la culture et à l'éducation artistique et culturelle pour tous.

© P.P.A

En fanfare avec le Nulparistan Orkestar, les enfants des "orchestres à l'école" de P. Bert et P. Éluard, la MJC Les Roseaux et des habitants.

© P.P.A 8

© P.P.A 6

5 6
Avant le spectacle inaugural, les visiteurs ont découvert les lieux à travers une visite guidée et une réception dans la grande salle.

© P.P.A 5

© P.P.A

Les enfants ont profité de l'événement en jouant sur la place E. Piaf.

© P.P.A 7

7
Sur scène, *Psychiatrik Fanfaroïd* de la Cie Naüm a précédé la voix enchanteresse d'Imaz'Elia.

8 9
Dès la nuit tombée, le nouvel équipement s'est illuminé, comme un phare dans la nuit…

© P.P.A 9

BOUBA LANDRILLE TCHOUDA

© Camille Triadou

Danseur citoyen du monde

Pour "Bouba" Landrille Tchouda, danser est comme un second souffle. À 40 ans, ce chorégraphe d'origine camerounaise a reçu la médaille de chevalier des arts et des lettres. Une distinction qui honore un homme et son engagement en faveur de la paix.

Bouba est arrivé en France à l'âge de huit ans, avec son oncle et sa tante, pour les vacances, lui avait-on dit. Trente-deux ans plus tard, il est toujours là. Ses parents le voyaient avocat ou médecin. Il sera danseur de hip-hop. De son enfance à la Villeneuve, il garde un très bon souvenir : *« Pour moi, c'était le plus beau quartier du monde. On pouvait rester très tard dehors, les grands s'occupaient des petits, il n'y avait pas d'insécurité. »* Puis il s'installera à Saint-Martin-d'Hères. Bouba pratique le football et l'athlétisme à un niveau national, mais le déclic s'opère avec la danse : *« J'ai senti que cette discipline me procurait quelque chose de très particulier. Plusieurs personnes de ma famille me pensaient autiste. Grâce à la danse, j'avais enfin le sentiment d'être quelqu'un. »* Des rencontres, déterminantes, feront le reste. De celles qui *« ne voyaient pas en nous que de jeunes voyous »*. Parmi elles, Henri Touati, alors directeur de la MJC Sud, lui propose, ainsi qu'à ses amis, de donner des cours de hip-hop à des jeunes au sein de la structure. Très vite, danser devient un projet de vie. Bouba crée la compagnie Aka, repérée à la Villette avec son spectacle *Old up*. Mais la révélation, ce sera la représentation de *Alerte* au Cargo (actuellement MC2)… où il occupera la même loge que Maurice Béjart. Il multiplie alors les projets et spectacles hors de l'Hexagone et crée la compagnie Malka. Ses sources d'inspiration ? Les chorégraphes Alain Platel et Maggie Marin pour leur dimension spirituelle, et le peintre Edward Hopper, pour sa façon de traduire le décalage entre une image véhiculée et ce qu'elle abrite. *« Le hip-hop, c'est comme une naissance, comme si je me confrontais pour la première fois au monde. C'est une manière de me connecter avec les autres, c'est vital. »* Profondément révolté par l'intolérance, la violence, les appels à la guerre et à la dissension, Bouba croit intimement à la richesse des différences. *« Avec mes spectacles, je souhaite susciter des échanges, des questions et œuvrer, à ma manière, au rapprochement des communautés. »* Modestement. À son échelle, tient-il à préciser. Aussi, lorsqu'il a appris qu'il allait recevoir la médaille de chevalier des arts et des lettres, il n'y a pas cru. Et puis, il a été bouleversé, submergé par l'émotion. Il a pensé à sa femme et ses deux enfants, qui lui donnent la force de franchir l'infranchissable, à ses collaborateurs et tous ceux qui ont cru en lui. Et quand Jean-Jack Queyranne, président de la région Rhône-Alpes, a souligné qu'il était à sa manière *« un migrant qui a réussi »*, il s'est alors senti *« citoyen du monde, enfant de la République »*. *« Je suis un pur produit de la MJC et je suis autodidacte. À ce titre, je suis doublement fier. »* Une façon aussi de dire aux jeunes que même lorsque l'on vient d'un milieu défavorisé, il est possible de rêver ◆ EC

© Fabrice Hernandez

CAMILLE BOUCHER

© DR

Une expérience "boostante"

Camille ne connaissait pas la Pologne et encore moins la ville de Dlugopole avant son Service volontaire européen (SVE) d'un mois dans un centre de loisirs. Une expérience humaine et professionnelle enrichissante qui sera aussi l'occasion pour ce jeune homme d'impulser une nouvelle dynamique à ses projets.

Camille raconte son périple polonais avec passion : *« J'ai interrompu mes études universitaires pendant un an pour travailler, j'avais vraiment besoin de voyager, de vivre une expérience à l'étranger avant de reprendre mes études, mais je ne savais pas trop comment faire. »* Camille ouvre alors les portes de la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères où il va participer à des ateliers sur les opportunités à l'international. Ces ateliers permettent d'échanger avec des jeunes qui sont déjà partis et avec des membres de l'association AAAMI d'Échirolles, Association pour l'accompagnement des actions de mobilité internationale. Ces témoignages le confortent et le motivent dans son idée. Il entame alors un cycle d'entretien avec un membre de l'AAAMI, afin de construire son projet. Au fil des entretiens, le service volontaire européen semble parfaitement en adéquation avec ses projets, sa personnalité. Deux projets de SVE lui seront proposés : en Turquie, autour de l'écologie et en Pologne, autour de l'animation. Son choix sera la Pologne, un mois dans un centre de loisirs de Dlugopole accueillant des jeunes de 9 à 19 ans. Il doit rédiger un CV et une lettre de motivation en anglais, son séjour est financé en quasi totalité : prise en charge de son aller-retour en bus, du logement, de certain repas, l'organisme lui verse également un salaire de 90 zloty par semaine (environ 23 €). Là-bas, Camille a pour mission d'aider les animateurs du centre : accompagner les sorties piscine, organiser des soirées thématiques et des groupes de parole. Le programme est chargé, en effet ce centre de loisirs propose de nombreuses activités aux enfants, ils arrivent par groupe d'une vingtaine pour des séjours allant de trois jours à deux semaines. Afin d'aider les animateurs, cette structure travaille beaucoup en partenariat avec des jeunes volontaires comme Camille. Durant son séjour, ils sont quarante jeunes de toutes nationalités, européens mais aussi turques, japonais ou chinois, logés tous dans un immeuble proche du centre de loisirs, Camille décrit ce logement comme un *« lieu de brassage culturel, un "melting pot" ou l'on échange beaucoup sur nos différents pays d'origine, c'est très intéressant. Cela donne envie de voyager encore plus. »* Camille travaille cinq jours par semaine avec des horaires variables, les week-ends il en profite pour découvrir la Pologne. Visite de Cracovie, Auschwitz, Volkoff, Katowice... Il est séduit par l'architecture de ces grandes villes de Pologne en brique rouge et découvre une population accueillante bien que confrontée à une pauvreté importante. *« Là bas, il n'y a pas les mêmes moyens qu'en France, les routes sont souvent mal entretenues par exemple. »* Plus qu'un simple séjour, le service volontaire a permis à Camille de donner une nouvelle impulsion à ses projets, lui a ouvert d'autres perspectives. Aujourd'hui il a réintégré l'université, en licence d'informatique à Montpellier et projette de continuer son cursus universitaire à l'étranger. Une expérience vraiment positive car partir c'est aussi se construire, développer sa confiance en soi et gagner en autonomie ◆ GC

www.camilleboucher.com

© DR

Commerçants, artisan, entreprises, industriels...

Faîtes-vous connaître dans SMH mensuel !

Tél. 04 76 60 74 02

G.P.S. SÉCURITÉ

PROTECTION DES BIENS

GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

RONDES ET INTERVENTIONS

Agence SMH-GRENOBLE

Tél. / Fax 07 53 58 39 76

E-mail : gpss@orange.fr

centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

Urgences

Samu : **15**
Centre de secours : **18**
Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ◆

Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat
Les services sont ouverts du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30
(tél. 04 76 60 73 73).
Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ◆

Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès
Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ◆

Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.
Samedi de 9 h à 12 h.
Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
Samedi de 9 h à 12 h.
Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.
Renseignement : 36 31 ◆

Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).
Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ◆

Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : poubelles grises les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
- Habitat individuel : poubelles grises le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier)
- Jour férié : la collecte des **bacs gris** (habitat collectif et individuel) du mercredi 11 novembre sera effectuée vendredi 13 novembre ◆

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public les lundis de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.
Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.
Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.
Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1er et 3e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ◆

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités :
- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h 15 à 20 h 15 ;
- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du logement-foyer Pierre Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ◆

Conciliateur de justice
Permanences
Le conciliateur de justice tient ses permanences tous les 1ers et 3e mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin, un propriétaire, une entreprise, un fournisseur, peut le solliciter gratuitement. La démarche de conciliation est particulièrement conseillée en préalable à toute action judiciaire au civil.
Sur rendez-vous uniquement, auprès de l'accueil de la Maison communale, Tél. 04 76 60 73 73.

"Familles à énergie positive !"
Un défi pour réduire sa facture énergétique
Animé dans l'agglomération par l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), le défi "Familles à énergie positive" s'adresse à tous et vise à sensibiliser aux économies d'énergie, à accompagner les citoyens dans le changement de leurs habitudes et à participer à une action concrète et mesurable.
Comment se déroule le concours ?
Des équipes d'une dizaine de foyers (voisins, amis, collègues) se regroupent pour représenter leur commune et concourent avec l'objectif d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison (chauffage, électricité, eau, transports) et lors des déplacements. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent en adoptant de bons réflexes.
Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre et le défi se déroule du 1er décembre 2015 au 30 avril 2016. Un capitaine d'équipe est désigné par les familles et formé par un conseiller-énergie. Des outils sont également remis à chaque participant pour les aider et leur permettre de mesurer l'impact de leur changement d'habitude.
Renseignement et inscriptions : Alec - 4 avenue Benoît Frachon - Saint-Martin-d'Hères - 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org

Journée mondiale de lutte contre le Sida
Faire le point pour vous ! pour les autres !
Lundi 30 novembre, de 12 h à 15 h, sans rendez-vous, le Centre communal de planification et d'éducation familiale (CCPEF) et le Service hygiène et santé propose un temps d'information et de dépistages du VIH/Sida (résultat immédiat avec test rapide ou en 48 h), des IST (Infections sexuellement transmissibles) et des hépatites B et C. Entretiens et tests confidentiels et gratuits.
5 rue Anatole France - Tél. 04 76 60 74 59.

Union de quartier Portail Rouge
Spectacle de fin d'année
Vendredi 20 novembre à 19 h à la maison de quartier Fernand Texier, l'Union de quartier Portail Rouge offre à ses adhérents et aux habitants un spectacle de fin d'année, *Le Pitcho concert !* Deux musiciens de la compagnie les Méli Mômes mettront de l'ambiance comme s'ils étaient douze ! Chansons drôles et entraînantes feront rire et chanter tous les publics !
Renseignements : 04 57 39 00 49 ou 06 75 58 58 73.

Accueil de loisirs du Murier (3-11 ans)
Vacances de Noël
Pendant les vacances de Noël, l'accueil de loisirs du Murier fonctionnera du lundi 21 au jeudi 24 décembre et du lundi 28 au jeudi 31 décembre. Les inscriptions ont lieu du lundi 23 novembre au vendredi 4 décembre. Documents à fournir à l'inscription : pièce d'identité, justificatif de domicile, carnet de vaccination, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du Comité d'entreprise, "fiche calcul" des prestations familiales ou à défaut notification Caf ou avis d'imposition N-2.
Inscriptions dans les maisons de quartier.

Élections régionales
Dimanches 6 et 13 décembre

Ouverture des bureaux de vote
Dimanche 6 décembre (et dimanche 13 décembre en cas de second tour), les 21 bureaux de vote de la commune seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Procurations
Les personnes ne pouvant pas se présenter au bureau de vote le jour du scrutin peuvent s'y faire représenter par un électeur de leur choix, inscrit sur la liste électorale de Saint-Martin-d'Hères, qui sera muni d'une procuration. Dans tous les cas le mandant (le demandeur) et le mandataire (son représentant) doivent être électeurs dans la commune. Un même mandataire peut-être porteur soit d'une seule procuration établie en France, soit d'une procuration établie en France et une à l'étranger, soit de deux procurations établies à l'étranger. Les procurations se font au choix : à l'hôtel de police de Grenoble, au Tribunal d'instance de Grenoble, au bureau de police de Saint-Martin-d'Hères ou à la gendarmerie. Il est également possible de télécharger le formulaire, le remplir et le porter aux autorités citées plus haut afin de le faire valider. Les personnes en incapacité de se déplacer sont invitées à appeler la police nationale afin de faire venir un agent de police pour enregistrer les procurations.

Cartes d'électeurs
Seuls les électeurs inscrits ou qui ont connu des modifications d'adresse en 2015 recevront une carte d'électeur, au plus tard 3 jours avant le scrutin. Il est possible que certains électeurs ne reçoivent pas leur carte à temps ; mais pour voter ceux-ci n'auront aucun problème puisque la carte d'électeur est facultative.

Pièce d'identité pour pouvoir voter
En plus de la carte d'électeur (qui reste facultative) les électeurs doivent obligatoirement présenter au moment du vote une des pièces d'identité citées à l'article R60 du code électoral, parmi les plus courantes : carte nationale d'identité, passeport (même périmé), permis de conduire, carte vitale avec photographie d'identité.

Inscriptions exceptionnelles
Seules pourront participer aux élections les personnes françaises qui se sont inscrites avant la date de clôture des listes électorales, soit le 30 septembre 2015. Passé ce délai, seules les personnes concernées par l'article L30 du code électoral pourront demander leur inscription. Pour plus de précisions, contacter le service élections au 04 76 60 72 35.
Ces demandes d'inscription sont à déposer à la mairie accompagnées des justificatifs nécessaires. Elles sont recevables jusqu'au jeudi 26 novembre à 17 heures.

Modification de certains bureaux de vote (BV)
BV 10 - Ecole maternelle Saint-Just : il est définitivement déplacé dans la salle d'évolution de l'école élémentaire Saint-Just, à proximité de l'ancien bureau (local déjà utilisé comme bureau de vote).
BV 12 - Ecole Gabriel Péri : il est définitivement déplacé dans la salle polyvalente de la maison de quartier Gabriel Péri (16 rue Pierre Brossolette).
BV 18 - Foyer restaurant Paul Bert : il est définitivement déplacé dans le préau couvert de l'école Paul Bert, à proximité de l'ancien bureau (local déjà utilisé comme bureau de vote).
BV 07 - 08 - 21 Groupe scolaire Henri Barbusse
Suite à des travaux en cours dans le groupe scolaire, ces bureaux de vote sont temporairement transférés dans les restaurants scolaires modulaires du groupe scolaire H. Barbusse, au fond de la cour de l'école (accès par l'avenue Potié).

Pour toutes demandes d'informations relatives à l'inscription ou au scrutin à venir, **s'adresser au service élections de la mairie (tél. 04 76 60 72 35).**

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES

TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ

TICKET **5 €** (1) E.LECLERC

de 50 à 99,99 € D'ACHAT

TICKET **10 €** (1) E.LECLERC

à partir de 100 € D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 10 €

OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES Rocade Sud - Sortie 4 rue du Pré Ruffier

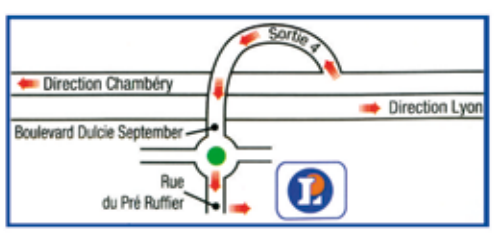

OUVERTURE NON-STOP
du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
dimanche de 9 h à 12 h 30
Distributeur automatique de billets à votre service dans la galerie marchande.